

le Peuple

ORGANE OFFICIEL DE LA CGT
HORS-SÉRIE N°2
JANVIER 2016
DOCUMENTS DE CONGRÈS

DOCUMENTS DE CONGRÈS

Rapport d'activité
Rapport financier
Rapport de la CFC

la
cgt

51

la
cgt

CONGRÈS

MARSEILLE

18 → 22 AVRIL 2016

la
cgt

51^e CONGRÈS MARSEILLE 18 → 22 AVRIL 2016

Pour préparer le 51^e congrès de la CGT qui se tiendra à Marseille du 18 au 22 avril 2016, nous publions deux hors-série du *Peuple*.

Dans le premier hors-série : le document d'orientation, les propositions de modifications statutaires qui seront amendables et soumises au vote. Seront également soumises les mises à disposition pour la future commission exécutive confédérale et commission financière de contrôle.

Dans ce premier numéro se trouvent les fiches à remplir pour les amendements et pour les comptes rendus des assemblées syndicales.

Enfin, afin d'aider à la préparation de ce congrès, nous publions :

Les statuts actuels dans leur intégralité.

Les « documents de références » qui aident à la compréhension du document d'orientation et des résolutions soumis aux syndicats. Ces textes reprennent des orientations antérieures adoptées dans nos congrès et instances démocratiques.

En conséquence, cette dernière partie du document n'est pas amendable.

Dans le second hors-série : le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport de la commission financière de contrôle qui seront soumis au vote.

SOMMAIRE

Rapport d'activité

Préambule.....4

I. Affirmer le syndicalisme de transformation sociale.....6

II. Les enjeux démocratiques 10

III. La CGT, un syndicalisme de rassemblement..... 15

IV. La CGT, un syndicalisme de syndiqués 20

Rapport financier

Transparence, démocratie, solidarité 25

Rapport de la commission financière de contrôle..... 33





Rapport d'activité

Ce rapport d'activité n'est pas un bilan exhaustif de l'action de la CGT depuis trois ans. Il s'efforce de traduire où nous en sommes dans la mise en œuvre des orientations votées en mars 2013 à Toulouse, dans un contexte particulier. Un déroulement chronologique des principaux événements est annexé par ailleurs. Nous avons posé l'ambition d'une CGT utile, accessible, solidaire au 50^e congrès, c'est à l'aune de la situation faite aux salariés que nous voulons mesurer le chemin parcouru depuis.

Préambule

Les défis restent entiers, la crise du système capitaliste sert d'alibi à des dégâts sociaux terribles, elle tarabuste toute la société sur ses valeurs. Le syndicalisme est au cœur de cette vague de régression sociale qui met en cause son utilité. L'âpreté du combat entre le capital et le travail teste au quotidien les capacités de résistance du syndicalisme, autant que celles d'ouvrir des réelles perspectives de changements.

Dans cette crise que nous avons caractérisée au dernier congrès, le maître mot est désormais « la compétitivité » pour mieux habiller les logiques financières qui étranglent l'économie et l'emploi en écrasant les droits sociaux et garanties collectives. Elle sert d'argument aux politiques d'austérité, de réduction des déficits qui mettent en cause la protection sociale et les services publics dans leurs missions comme dans leurs effectifs.

Le résultat est désastreux pour les conditions de vie et de travail des salariés, le chômage explose au même rythme que les inégalités. 1 % de la population mondiale aura capté 91 % de la croissance avec, comme corollaire, la pauvreté qui s'étend comme une épidémie. Les profits engrangés par les grandes sociétés transnationales atteignent des niveaux jamais atteints (augmentation de 60 % des dividendes en cinq ans).

Les inégalités sociales qui s'accroissent sur toute la planète entraînent le développement de l'exode, des guerres, des tensions, sur lesquels le terrorisme prend racine. Celui-ci frappe partout dans

le monde et dernièrement en France. Dans cette période dramatique, la CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité nécessaires au bien-vivre ensemble.

La crise de ce système est aussi devenue l'instrument pour remodeler la société dans toutes ses dimensions, économique et politique, et la CGT n'est pas épargnée. Elle nous frappe dans nos valeurs profondes qui sont le socle de notre identité et de notre engagement. Dans cette situation difficile, des désaccords sur la mise en œuvre des orientations proposées, sur la conception de direction comme sur sa composition, se sont exprimés.

Le débat contradictoire n'a pas pu être mené jusqu'au bout et le consensus trouvé autour de l'élection de Thierry Lepaon a vite volé en éclats, actant les désaccords déjà exprimés. L'utilisation malsaine de relais médiatiques, des affaires autour des factures concernant l'appartement, le bureau du secrétaire général et son indemnité de départ du comité régional de Normandie, ont accentué les tensions. Ces affaires ont eu pour conséquence la démission du Bureau confédéral et du secrétaire général. Un an après ces événements qui ont affecté douloureusement tous les syndiqués et même les sympathisants de la CGT, trois éléments peuvent se dégager :

1. Il y a eu des dysfonctionnements graves sur les prises de décision impliquant l'argent des syndiqués. Il y a eu une responsabilité



collective qui ne peut masquer des fautes individuelles. Sur préconisation de la CFC, le CCN du 13 janvier 2015 a tiré les conséquences de ces faits graves et regrettables et a adopté la mise en place de nouvelles procédures financières qui se sont appliquées immédiatement. Il a également mis en place un groupe de travail confédéralisé en vue de définir des règles communes concernant les moyens mis à disposition des dirigeants de la confédération et des organisations. Ce groupe a déjà commencé à procéder à un état des lieux et à préconiser les premières orientations.

2. Des factures ont été subtilisées et remises à des journalistes. Si la ou les personnes qui ont commis cet acte avaient eu pour préoccupation l'intérêt des finances de la CGT, elle ou elles avaient à leur disposition l'administrateur, un membre du Bureau confédéral ou de la CE confédérale, la Commission de contrôle financière. Elle ou elles ont donc choisi volontairement, à un mois des élections professionnelles décisives dans la Fonction publique, de nuire et de déstabiliser la CGT, ses syndiqués, ses militants. S'ajoute à cela que nombre de réunions du Bureau confédéral ou de la CE confédérale avaient leur compte rendu in extenso sur le site de certains journaux.

3. L'enquête sur ces facturations d'appartement et de bureau s'est poursuivie. Elle a permis de démontrer que Thierry Lepaon n'avait pas eu connaissance des devis et factures concernant les travaux réalisés dans l'appartement et le bureau, ce qui nous a conduits à écarter sa responsabilité. Reste à savoir à qui ont profité ces surfacturations (point d'information de Philippe Martinez à la CE du 14 avril 2015). L'enquête se poursuit.

Le 51^e congrès devra tirer les enseignements de cette période difficile. D'ores et déjà, une chose peut être affirmée : les débats de fond, les désaccords dans la CGT doivent être débattus dans les instances prévues pour cela et en aucun cas par des groupes de pression, des rapports de forces a fortiori en se servant de la presse. La logique de blocs, de tendances, d'écuries ne peut être la logique de la CGT.

Nous sommes la cible de toutes les attaques, en raison de notre détermination à être du côté des salariés et à refuser l'austérité, qui nous est présentée comme des réformes modernes, incontournables pour nous adapter à un monde qui bouge. Ainsi le progrès

serait une utopie et la ligne d'horizon, la marche arrière au nom du low cost. Nous combattons cette société-là et, avec elle, la violence des destructions d'emplois et du mal-vivre, solidaires des salariés d'Air France et de tous ceux qui luttent pour leur devenir.

La CGT n'a pas à rougir de ses combats

Ils sont notre fierté et portent en eux notre ambition de progrès social et d'une vie meilleure pour tous dans une société plus juste. La conquête de droits nouveaux, la réponse aux besoins sociaux, la construction d'un rapport de forces capable d'imposer une autre répartition des richesses produites par le travail restent plus que jamais notre fil rouge. Dès lors, notre bilan d'activité doit tenir compte des enjeux de la période et des questions posées au syndicalisme sur sa place et son rôle et en particulier à la CGT, syndicat de classe et de masse, unitaire démocratique et indépendant. Une activité considérable a été mise en œuvre dans une période difficile, marquée par la désillusion des promesses électorales non tenues et la montée du racisme et de la xénophobie.

Dans ce combat de tous les jours, chacune de nos actions, prises de position, du syndicat à la confédération, a constitué un repère pour résister et un tremplin pour faire entendre les revendications. Beaucoup a été fait et le bilan détaillé de toute cette activité viendra étayer la somme d'efforts consentis par toute la CGT, ainsi que le travail réalisé.

Cela n'est pas en cause et mérite un hommage chaleureux à tous les militants qui œuvrent au quotidien.

Pour autant, il nous faut rechercher pourquoi, malgré toute notre activité, nous ne parvenons pas à bouger le rapport de forces. Où sont les freins et comment engager toutes les organisations dans une réflexion pour être plus efficaces et utiles aux salariés dans leur diversité.

Notre syndicalisme de transformation sociale connaît des expressions multiples qui poussent à un état des lieux de nos forces organisées au regard de la réalité du syndicalisme.

Ce bilan en forme d'invitation s'adresse à tous, du syndicat à la confédération sans laisser de côté les trop nombreux syndiqués dits « isolés ».

La visite des syndicats décidée pour la préparation du congrès apporte un éclairage contrasté qui recoupe de grandes tendances, sur lesquelles nous voulons nous arrêter, sans évacuer le contexte dans lequel nous évoluons.

I. Affirmer le syndicalisme de transformation sociale

a) Transformation du travail

Le 50^e congrès avait placé le travail comme porte d'entrée de toute notre pratique revendicative.

Trop longtemps, le syndicalisme et la CGT ont délaissé l'organisation et le contenu du travail pour se préoccuper essentiellement de l'enveloppe autour du travail, notamment en essayant de compenser les atteintes à la santé (départ anticipé, prime d'insalubrité, etc.) plutôt que de transformer le travail pour s'y épanouir.

C'est donc, en quelque sorte, une révolution culturelle que nous avons décidé d'engager au dernier congrès et, bien sûr, cela ne se fait pas tout seul.

La commission Travail-Santé a impulsé des formations, des journées d'étude, elle est intervenue dans de nombreuses tables rondes, des congrès d'UD ou de fédération. Elle a connaissance d'un peu plus de 200 syndicats qui ont engagé cette démarche revendicative partant des situations de travail. Ces expériences témoignent d'un regain d'efficacité du syndicalisme.

Par exemple, le syndicat de l'hôpital d'Alès agit, depuis trois ans, pour le bien-travailler avec comme slogan : « *Nous voulons bien soigner* ». Cette démarche permanente a permis de repousser systématiquement toutes les remises en cause de RTT, congés exceptionnels ou les augmentations de temps de travail. Mieux, dans plusieurs services, des embauches ou des titularisations de précaires ont été obtenues, des organisations du travail décidées par les salariés eux-mêmes ont pu se mettre en

place. Enfin, lors des élections de la Fonction publique, le syndicat est passé de 65 % des voix à 68 %, le nombre d'adhérents CGT est passé de 210 à 255 en trois ans et la moyenne d'âge de la direction du syndicat ne dépasse pas les 40 ans.

Le 27 mars 2014, le témoignage de plus de 50 syndicats à Montreuil allait dans le même sens.

Cette volonté CGT de recentrer notre activité à partir du travail réel a aussi marqué des points à l'extérieur de la CGT par notre participation, de plus en plus importante, à des colloques sur le sujet mais surtout en impulsant avec toutes les organisations syndicales un autre fonctionnement de l'institutionnel au travers du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) qui, aujourd'hui, n'est plus une grand-messe avec le ministre du Travail, mais un lieu de décision et d'impulsion, à l'exemple de l'élaboration du futur plan santé-travail essentiellement orienté vers la transformation du travail.

Cette démarche revendicative à partir du travail heurte souvent les syndicats qui ont encore une démarche délégitimée. Les experts du travail, ce sont les salariés, leur faire confiance, réfléchir et agir avec eux ce n'est pas faire à leur place.

De plus, l'impulsion de la CEC comme des organisations du CCN est très inégale, certains étant même en désaccord avec cette démarche.

Comme le document d'orientation l'indi-

quait, la transformation du travail que nous voulons engager s'inscrit dans la volonté d'aller vers un nouveau développement humain durable.

Les deux commissions confédérales Travail-Santé et Développement humain durable ont travaillé ensemble, les propositions et actions sur la COP 21 partent de ce positionnement original.

De même, dans la négociation puis dans la mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle, nous avons cherché à créer un réel droit à la formation. Cet enjeu, loin d'être technique, est bien un élément déterminant de la qualité du travail et de la reconquête de son organisation et de son sens.

C'est pour cela que nous avons agi pour consolider l'Afpa et c'est à partir de ce concept que nous engageons la négociation sur le CPA (compte personnel d'activité) avec, pour nous, la volonté de porter un nouveau statut du travail salarié et sa sécurité sociale professionnelle.

En organisant quatre rencontres inter-régionales en janvier 2015, et une initiative départementale sur le thème « *Partageons nos succès* », nous avons voulu mettre en évidence ces alternatives qui montrent le chemin. Près de 500 militants réunis, dont 200 ont pu intervenir, faire part de leur expérience et de leurs réflexions.

Cette richesse de pensée syndicale sur le terrain a permis un échange qui s'appuie plus sur ce que la CGT réalise, imagine et

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

5 MARS 2013

Journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire sur l'accord national interprofessionnel « Sécuration de l'emploi ».



9 AVRIL 2013

Journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire sur l'accord national interprofessionnel « Sécuration de l'emploi ».

innove, que sur ce que nous subissons... cela devrait inspirer nos préparations de congrès pour mieux porter l'espoir et la capacité à changer la donne.

À contre-courant de l'idéologie libérale, nous l'assumons ! Mais en phase avec les besoins des salariés. Un certain nombre de campagnes, toutes cohérentes entre elles, ont tenté d'aider nos syndicats à construire des perspectives.

b) Salaires, pensions, retraites

La campagne confédérale pour l'augmentation des salaires, des traitements et des retraites s'inscrit pleinement dans la campagne CGT contre le coût du capital. En effet, celle-ci montre que les salaires sont un investissement pour l'avenir, que l'augmentation des salaires est l'un des meilleurs moyens pour sortir durablement de la crise sociale et économique. Enfin, elle démontre parfaitement bien que ce qui coûte c'est le capital, par la distribution des dividendes au détriment du social et de l'investissement. Cette campagne s'est développée sur plusieurs thèmes différents afin de coller au mieux à l'actualité.

Pour cela, le matériel revendicatif à la disposition des organisations de la CGT en direction des salariés, des retraités a été nécessaire et utile, répondant aux besoins. La CGT a fait le constat que la question de la négociation de grilles de classification, en lien avec les qualifications, exige la poursuite de la réflexion et la mise à jour des repères revendicatifs de la CGT sur le sujet. Des organisations de la CGT ont fait état des difficultés qu'elles rencontrent.

Pour mettre à jour notre réflexion, la CGT a décidé de travailler à reconstruire des formations, programmées au printemps 2016, après le 51^e congrès confédéral. Pour poursuivre les débats et permettre une élévation du rap-

port de forces sur la question des salaires, la CGT a mis à disposition des organisations une carte-pétition qui s'articule autour de plusieurs thèmes structurants pour les salariés repris dans tous les tracts confédéraux. Cependant, nous sommes encore loin de l'objectif visé !

c) Coût du capital

Face aux attaques contre le « *coût du travail* » nous avons lancé une campagne sur le coût du capital pour dénoncer la réalité des logiques d'exploitation des salariés et de gains financiers à court terme pour les grands groupes, véritable cancer qui gangrène l'économie et dilapide les fonds publics. À contre-courant des idées reçues, elle nous a permis de reprendre l'offensive, en alimentant le débat d'idées, arguments à l'appui sur les responsabilités de la crise, tout en portant nos propositions pour en sortir.

Sans conteste, elle constitue un atout pour démontrer que des solutions existent dans la réponse aux revendications et renforce le besoin de nourrir l'action revendicative de la force des arguments et de l'échange.

Elle a alimenté, dans beaucoup d'entreprises, des batailles pour les salaires autour des NAO.

Elle a donné lieu à de multiples initiatives, dont une de portée nationale à Paris au Conseil économique, social et environnemental. Journées d'étude, matériel, rencontres, ont placé la CGT à l'initiative pour démontrer toute la nocivité des logiques financières.

Cela a sans nul doute contraint les médias et bon nombre d'« *experts* » à venir sur ce terrain d'un système économique qui pénalise le travail... S'il nous faut nous féliciter qu'elle serve de base à un regain de combativité,

elle n'a pas suffi pour l'heure à inverser la tendance d'un recul généralisé et mérité d'être poursuivie et amplifiée.

d) Reconquête de la Sécurité sociale

La CGT a l'ambition de mettre au cœur de nos revendications l'enjeu fondamental que représentent la défense et l'amélioration de notre Sécurité sociale et de notre système de santé.

Globalement, la protection sociale et la santé subissent des attaques et des remises en cause sans précédent, avec de profondes modifications législatives (loi de santé, projet de loi de financement de la Sécurité sociale [PLFSS]...) qui fragilisent aujourd'hui notre pacte social.

Les réformes se sont succédées, des plans d'économies de plusieurs milliards sont en cours, des inégalités progressent, l'accès aux soins devient difficile, les prestations familiales sont conditionnées aux revenus, l'accompagnement des personnes âgées est peu pris en charge, le service public régresse. Le travail dans la santé, le social, la Sécurité sociale se dégrade...

La CGT a appelé à plusieurs reprises, dans une cohérence revendicative, les salariés, les retraités et les privés d'emploi à se mobiliser pour reconquérir une sécurité sociale de haut niveau répondant aux besoins d'aujourd'hui.

Pour autant, dans l'ensemble des régimes de Sécurité sociale comme dans les établissements de santé, la logique comptable domine. La poursuite des baisses de cotisations sociales, notamment dans le pacte de responsabilité, et un ONDAM (objectif national des dépenses de santé) toujours à la baisse entraînent une situation d'asphyxie générale avec partout des réductions de personnel et des restructurations permanentes.

Plusieurs luttes exemplaires dans les caisses de Sécurité sociale ou dans les secteurs hospitaliers ont bousculé les ambitions gouvernementales, comme celle des salariés de l'AP-HP pour la défense des 35 heures ou des retraités pour obtenir la liquidation de leur retraite par les caisses ...

1^{er} MAI 2013

Mobilisation solidaire internationale de tous les travailleurs : « Pour le progrès social, mettons les pieds dans le plat ! »



... d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) en manque de personnel.

De plus, un certain nombre de négociations au niveau national entraînent des reculs historiques sur les droits des salariés et des retraités. L'absence d'une réelle volonté du Medef sur le dossier de la pénibilité fait craindre une application minimaliste au regard des dégâts causés par la souffrance au travail.

L'accord sur les retraites complémentaires a relevé notre manque de réactivité sur une question pourtant extrêmement cruciale pour l'avenir de notre système par répartition. Celui-ci entérine de fait le report de l'âge de départ à la retraite d'un an. Malgré nos propositions concrètes et chiffrées pour pérenniser les régimes Arrco et Agirc, les signataires entérinent des reculs pour le monde du travail.

La CGT entend poursuivre son travail d'information, d'alerte, sur les conséquences d'un tel accord qui va dans le sens d'une plus grande place faite aux assureurs privés, tout en allant vers un régime unique.

L'ANI du 11 janvier 2013 repris dans la loi de sécurisation de l'emploi prévoit notamment la généralisation de la complémentaire et la clause de recommandation. Cela doit nous amener à réfléchir différemment sur l'avenir des mutuelles et des groupes de protection sociale dans un contexte de transfert des prestations de la Sécurité sociale vers les organismes complémentaires. À terme, les assureurs privés seront les grands gagnants et les assurés sociaux, les éternels perdants.

Dans la même logique, la convention Unedic du 14 mai 2014, issue de l'accord du 22 mars 2014, portait en son sein des dispositifs particulièrement régressifs pour les demandeurs d'emploi. Le Conseil d'État en annulant l'agrément par le ministère du Travail a en partie donné raison à la CGT qui avait porté en justice les points de cet accord qu'elle jugeait illégaux.

Près de 6 millions de travailleurs sont touchés par le chômage, dont seulement

43 % sont indemnisés, soumis à un contrôle renforcé pour faire baisser les chiffres mensuels des demandeurs d'emploi. Les salariés de Pôle emploi, déjà soumis à une pression quant à la gestion de l'indemnisation et du placement des privés d'emploi, se voient ainsi transformés en agents de contrôle.

La CGT aborde les futures négociations avec la volonté de couvrir tous les salariés privés d'emploi par une sécurité sociale professionnelle qui garantisse des revenus de remplacement et le maintien des droits acquis. Pour autant, il conviendra de travailler de manière plus forte les questions liées à l'emploi afin de peser concrètement pour la défense du service public de l'emploi.

La première « sécurité sociale » est d'avoir un emploi stable. Or, aujourd'hui, c'est bien l'insécurité sociale, le chômage, la précarité, les bas salaires, les suppressions d'emploi qui minent le développement et la croissance et donc les ressources de la Sécurité sociale.

La Sécu a eu soixante-dix ans, et, dans de très nombreuses structures de la CGT, des débats ou autres initiatives à l'image des assises de la Sécurité sociale organisées par la confédération les 3 et 4 décembre 2015 ont rappelé notre attachement à cette loi de progrès social mise en place par Ambroise Croizat.

La CGT continuera le combat avec les salariés fortement attachés au modèle social à la française pour la reconquête et l'amélioration de la Sécurité sociale. L'avenir, c'est le progrès social, plus de Sécurité sociale et de démocratie sociale.

e) Politique industrielle

Il nous faut reconnaître que nous avons eu des difficultés à trou-

ver le bon rythme au début du mandat sur un sujet pourtant stratégique. Plusieurs initiatives et supports revendicatifs n'ont pas débouché pour des raisons inexplicables.

Depuis 2015, suite à une rencontre avec les fédérations de l'industrie et le secrétaire général, une nouvelle impulsion a été donnée à notre campagne. Des tracts ont été réalisés à l'occasion du forum social et de la COP 21 pour défendre l'idée que la question de l'environnement ne peut trouver de réponses en dehors des enjeux sociaux et industriels. Un livret portant nos réflexions et propositions pour une véritable politique industrielle est en préparation pour le début de 2016.

Gagner en coopération entre organisations doit nous aider à anticiper les différentes mutations en nous mobilisant sur nos projets CGT. Une meilleure articulation entre la confédération et les structures de la CGT permettra d'améliorer la connaissance de ce qui se fait, et la convergence des luttes. Pour exemple : sous l'impulsion du comité régional Aquitaine, ainsi que du collectif « 120 ans de la CGT », une initiative confédérale sur les enjeux industriels, les filières bois et hydrogène a été organisée dans le patio à Montreuil. L'UIT et les fédérations Mines-Énergie et Métallurgie, avec installation d'une voie ferrée dans la cour d'entrée du complexe, une petite expo et la ventilation de la plaquette Industrie-énergie-transport ont également sensibilisé syndiqués et salariés.

La CGT a contribué à la définition du plan d'investissement de la CES qui propose une politique active de soutien à la demande à travers l'engagement des politiques publiques en faveur des infrastructures, des investissements sociaux et de formation pour soutenir la création massive d'emplois de qualité

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

Du 7 au 14 JUIN 2013

Semaine de mobilisation européenne à l'appel de la CES : « Changer de cap contre les politiques d'austerité ! »



et engager la transition vers une économie bas carbone. L'espace international s'est fortement investi dans un travail d'explication, de présentation dans les territoires et de mise en œuvre concrète en France.

f) Politiques publiques

L'orientation votée au 50^e congrès prévoyait de poursuivre la campagne pour la reconquête et le développement des services publics en impulsant des initiatives au plus près des territoires.

Le plan de travail décidé sur ces questions par la direction confédérale a été bousculé par le processus de réformes décidé par le gouvernement. Par ailleurs, la dynamique créée lors du précédent mandat qui s'était concrétisée par l'adoption de textes de référence sur les services publics ne s'est pas poursuivie lors de ce mandat, démontrant une certaine difficulté à confédéraliser ces questions.

Pour autant, des journées d'études ou des initiatives ont été organisées pour permettre à partir d'un territoire déterminé d'établir un diagnostic de la réalité et des besoins de service public, et de construire les mobilisations nécessaires. La commission Politiques publiques a travaillé à l'élaboration d'un questionnaire support pour permettre la construction d'une mobilisation auprès des organisations. L'objectif est de définir quel service public est nécessaire pour développer le territoire et d'en débattre dans la CGT, voire au-delà. C'est la démarche adoptée à l'UL de Blaye, qu'il conviendrait de démultiplier.

Dans le cadre des assises du Service public à Guéret, la CGT a rendu publique sa conception des services publics par une déclaration intitulée « *Avec les services publics, construisons notre avenir et le progrès social* ».

La création du Conseil national des services publics ne correspond pas aux exigences portées par

la CGT en matière de démocratie sociale appliquée aux services publics : pas de plan de travail, un mode de fonctionnement peu lisible, pas de décret de création, pas de déclinaison en territoires... Ce que revendique la CGT, c'est la création d'une instance de concertation aux niveaux national, régional et départemental, visant à associer salariés et usagers à l'organisation et à l'évaluation des services publics. C'est ce que nous avons porté à chacune de ces séances. La hauteur des enjeux et les bouleversements à venir nécessitent un réel engagement et de poursuivre la réflexion engagée par la commission Politiques publiques pour imaginer le service public d'aujourd'hui et de demain.

Les difficultés d'organisation, de participation et de relations entre commissions ont nettement handicapé le travail sur les politiques publiques.

g) RTT

La campagne pour les 32 heures monte en puissance au fil des initiatives. Depuis la conférence de presse du 13 octobre qui a marqué son lancement, une première rencontre nationale est prévue le 2 février 2016. L'objectif était d'engager le débat à partir du bilan sur les 35 heures pour que la réduction du temps de travail soit créatrice d'emplois, permette le mieux-être au travail, sans lâcher sur l'urgence d'augmenter les salaires.

Elle servira de tremplin à de nombreuses initiatives.

Pour débattre, construire, préciser et concrétiser avec les syndicats, les organisations CGT, voici une série de propositions pour gagner la RTT immédiatement :

- la mise en œuvre d'une démarche de recueil de l'avis des salarié-e-s sur leur vécu de la RTT et leurs souhaits et revendications pour une nouvelle RTT (questionnaire, sondage, etc.) ;

- des journées d'études et de formation mises à disposition des organisations et des syndicats pour mener cette campagne sur le terrain ;

- une grande campagne de communication (s'appuyant sur nos propositions, des affiches, des tracts, des argumentaires, des pétitions et des sondages d'opinion) rythmant toute l'année 2016. Elle sera intitulée « *Travailler toutes et tous, travailler mieux, travailler moins* » ;

- la construction d'une démarche avec la CES et les organisations syndicales européennes pour travailler ensemble sur la directive européenne concernant le temps de travail. L'ensemble de ces campagnes donne la mesure du travail revendicatif accompli par la confédération pour nous placer à l'offensive, sans prétendre qu'il soit exempt d'inégalités et de manques. Il témoigne, malgré tout, d'un investissement conséquent pour positionner la CGT et alimenter l'activité de toutes nos organisations.

Il n'a pas suffi à permettre l'appropriation par le plus grand nombre de syndicats et en conséquence de peser sur le rapport de forces. Déterminés à relever ce défi, nous refusons toute fatalité au recul social malgré la complexité du monde.

Nous partons de l'idée que la domination des idées libérales ne s'étend que si l'exigence de progrès social recule et qu'en cela elle interpelle le syndicalisme dans son entier et la CGT particulièrement.

Ce constat nous renvoie au besoin d'une impulsion confédérale d'une autre nature, adossée à une maison confédérale tournée vers les organisations et une coopération relayée dans toute la CGT.

L'implication dans la mise en œuvre peut être la réponse pour renforcer nos liens, et mieux prendre en compte la réalité de notre organisation en visant d'abord le syndicat et le besoin de régénérer fraternité et confiance dans nos propres atouts.

19 JUIN 2013

Journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire : « Changer de cap contre les politiques d'austérité ! »



II. Les enjeux démocratiques

a) La crise démocratique dans le monde et particulièrement en Europe

La crise que nous subissons depuis plus de trente ans et particulièrement celle de 2008 n'est pas seulement économique. Elle est également une crise sociale, sociétale, environnementale, énergétique, démocratique et politique.

C'est en ce sens que nous la définissons comme la crise d'un système, celui du capitalisme. Tirant les leçons des massacres inédits des deux guerres mondiales, la déclaration de Philadelphie en 1944 avait affirmé « *qu'une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale* ». Le contraste est saisissant avec la pensée libérale dominante dans le monde qui n'a aucune ambition sociale et ne jure que par la mise en concurrence des salariés, des populations, avec tous les drames que nous vivons dans chaque pays et entre pays. Les lieux de tensions et conflits se multiplient avec leurs cortèges de morts, de destructions, de désolation et de haine. Les multiples interventions militaires (en Irak, en Libye, en Syrie, etc.), loin d'instaurer la démocratie, ont généré un appauvrissement des populations avec des centaines de milliers de victimes et une impasse économique et sociale. C'est le terreau sur lequel le terrorisme se développe, poussant des populations entières sur le chemin de l'exil. Elles témoignent de la volonté d'imposer par la force les intérêts d'une oligarchie financière contre ceux des peuples. Face à cette dérive mortifère, des peuples et leurs gouvernements en Amérique centrale et latine ont su agir, dans les urnes, pour imposer une autre voie que celle du pouvoir des oligarchies dominantes et son lot d'injustice sociale.

Même si ces victoires restent fragiles – car constamment soumises aux attaques – elles sont sources d'espoir et méritent tout notre soutien.

Le trait distinctif de l'ultralibéralisme, c'est qu'au lieu de placer le calcul économique sous l'égide de la loi, il place la loi sous l'égide du calcul économique.

Ainsi, à longueur de journaux écrits, audiovisuels ou télévisuels, on explique que c'est la loi du marché, que c'est le marché qui décide. Pire, grâce à la complaisance des gouvernements et des médias à leur service, on a réussi cette performance de faire oublier que la crise de 2008 était due aux marchés financiers pour l'imputer au « *coût du travail* ». Le développement du numérique, sous l'emprise ultralibérale, amplifie le phénomène d'un monde qui apparaît comme piloté par des ordinateurs programmés et sur lesquels les hommes n'auraient aucune prise.

Ce sentiment de malaise dans la civilisation se traduit par des phénomènes qui aggravent cette crise de la démocratie. Abstention, repli sur soi, nationalisme, racisme, xénophobie, tous pourris sont désormais les symptômes dominants de cette société malade de la misère et du chômage, d'une démocratie confisquée par quelques grands groupes dont la logique financière s'oppose au besoin des peuples.

L'Union européenne s'inscrit avec zèle dans cette construction. La libre concurrence des marchés et des hommes est inscrite en lettres d'or dans tous les textes et traités. Le pouvoir est

détenu par la Banque centrale qui bien sûr n'a aucune légitimité démocratique, au point que les chefs de gouvernement y ont nommé comme directeur Mario Draghi, ancien responsable de la banque Goldman Sachs à l'origine de la crise de 2008.

Depuis une vingtaine d'années, l'habitude est prise en Europe de ne tenir compte du résultat des élections que lorsqu'il est conforme aux attentes des gouvernants. Les dirigeants des pays de l'Union européenne sont ainsi parvenus à contourner successivement le rejet du traité de Maastricht par les électeurs danois, du traité de Nice par les Irlandais, du traité constitutionnel par les électeurs français et néerlandais, du traité de Lisbonne à nouveau par les Irlandais, et à interdire en 2011 au Premier ministre grec de soumettre à ratification référendaire le plan d'ajustement structurel élaboré par la Troïka, avant d'aller encore plus loin en 2015. Le cas de la Grèce est symptomatique : en janvier 2015, le peuple grec a élu une nouvelle majorité avec la volonté de sortir de l'austérité et de développer une autre politique avec plus de justice sociale et de développement économique.

Depuis janvier 2015, le peuple grec subit une pression et un chantage intolérable de la part des institutions européennes, des gouvernements de la zone euro et du Fonds monétaire international. Ces derniers refusent d'accepter le verdict des urnes et l'élection démocratique d'un nouveau gouvernement qui propose des alternatives crédibles aux politiques d'austérité imposées par le monde de la finance.

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

Du 7 au 11 OCTOBRE 2013

Semaine de mobilisation salaires-emploi-protection sociale-retraite.

10 SEPTEMBRE 2013

Action nationale pour nos salaires, notre emploi, notre retraite, nos conditions de travail.



Malgré un référendum où les électeurs ont rejeté à 61,31 % le plan d'austérité de la Troïka, celle-ci a obligé le gouvernement grec à négocier ce plan, provoquant une crise, entraînant la démission du Premier ministre et de nouvelles élections le 20 septembre dernier.

Derrière la pression exercée sur le peuple grec, c'est l'ensemble des citoyens d'Europe que l'on souhaite bâillonner. Le FMI et les dirigeants européens veulent faire de la Grèce un exemple pour tous ceux qui souhaitent rompre avec cette logique austéritaire et faire entendre une autre voix. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, le formule très bien : « *Plus qu'une contagion financière de la crise grecque, c'est le risque de contagion idéologique ou politique qui me préoccupe* » (*Financial Times*, 16 juillet 2015).

La CGT a condamné ce chantage, a apporté et apporte son soutien au peuple et aux salariés grecs. Nous revendiquons une véritable démocratie sociale et politique qui donne la parole aux salariés dans les entreprises, aux citoyens dans leur pays. Au-delà des manifestations de soutien au peuple grec auxquelles la CGT a participé, nous avons contribué par nos luttes et notre action, dans la rue et durant le congrès de la CES, à créer un rapport de forces contre l'austérité et pour une autre construction européenne faite de justice sociale et de développement humain durable.

Le 51^e congrès devra confirmer et amplifier cette dynamique.

b) La crise de la démocratie en France

La France n'est, bien sûr, pas épargnée par cette crise de la démocratie. Le sentiment de malaise, de choses qui nous échappent, la perception de décisions prises on ne sait où, quand et par qui, est domi-

nant. Toutes ces réalités vécues au quotidien entraînent des phénomènes de désarroi qui se traduisent par le désengagement et l'abstention. Elles entraînent aussi la colère, le repli sur soi, le populisme, la violence dont se nourrissent le Front national comme l'intégrisme religieux. Face à cette montée de la haine, la CGT mène conjointement le débat idéologique et l'action pour développer la solidarité, la fraternité, l'égalité et la liberté entre les peuples. Elle l'a fait, bien sûr, autour de la formidable mobilisation après le drame de *Charlie Hebdo* et les attentats du 13 novembre. Elle le fait aussi avec la quasi-totalité des organisations syndicales dans des initiatives pour dénoncer l'idéologie du Front national.

Nous avons également mis en place un observatoire intersyndical dans les municipalités détenues par l'extrême droite. Nous avons aussi organisé de nombreuses journées d'études pour aider nos militants.

De plus, à l'exemple du 49-3 pour les lois Macron ou encore de Valls qui passe outre la représentativité des syndicats dans la Fonction publique, le gouvernement lui-même cherche à passer en force. La corruption financière et l'évasion fiscale sont organisées notamment par les banques elles-mêmes ou par le ministre des Finances en personne (M. Cahuzac). Dans ce passage en force de l'ultralibéralisme et de la pensée unique, la réforme territoriale et de l'État est un modèle du genre.

Il s'agit d'un processus de réforme global qui s'inscrit dans la poursuite des réformes antérieures et constitue un véritable bouleversement de la conception de notre Nation.

Ce processus de réforme s'est fait sans aucun débat, aucune consultation et à marche forcée puisque l'échéance est janvier 2016.

Il constitue un changement majeur pour les politiques publiques et certaines missions pourraient être abandonnées, privatisées ou encore transférées.

Le résultat sera un éloigne-

ment du citoyen des lieux de décision rajoutant ainsi un sentiment d'impuissance et de directives imposées. Sous l'impulsion de l'Union européenne et d'un certain nombre d'États européens, dont la France, émerge une nouvelle conception du développement et de l'aménagement du territoire fondée sur la spécialisation territoriale. Dans un contexte marqué par la « *concurrence libre et non faussée* », les territoires deviennent progressivement le terreau de la politique économique européenne et se trouvent placés dans une situation de concurrence exacerbée et de remise en cause des indépendances nationales. Il en résulte une mutation du rôle et des prérogatives des institutions publiques nationales et locales.

La réforme territoriale et de l'État s'accompagne de restructurations, de diminutions importantes d'effectifs et de mobilités forcées qui impactent fortement les personnels et aggravent encore leurs conditions de travail.

La CGT s'est battue contre ces réformes antidémocratiques. Elle a formulé un certain nombre de propositions, dont la mise en œuvre d'un service public de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble du territoire, dont le sens est toujours d'actualité et doit nourrir les actions que nous engagerons dans la nouvelle configuration territoriale qui nous a été imposée.

C'est le sens de l'ensemble des journées d'études organisées par la CGT, dont celle du 29 octobre dernier avec 180 participants à Montreuil.

c) La démocratie sociale

Le 50^e congrès de la CGT avait permis de préciser notre conception de la démocratie sociale. Son renforcement participe d'un objectif général d'approfondissement de la vie démocratique. Elle est à la fois un instrument et un objectif en soi : instrument de la ...

15 OCTOBRE 2013

Journée d'action interprofessionnelle et unitaire salaires-emploi-protection sociale-retraite.



... citoyenneté des salariés placé au service du progrès social. Cela implique notamment le respect et le développement des libertés syndicales, l'élargissement des attributions des acteurs, notamment syndicaux.

Plus que jamais, cette approche est percutée par celle de « dialogue social » dont le sens, le contenu et l'utilité ne sont jamais posés dans l'intérêt des salariés. *A contrario*, le patronat et le gouvernement s'évertuent à réduire le syndicalisme à une fonction institutionnelle, dans une représentation des salariés, sans eux, qui tend à le marquer profondément.

Cette stratégie, sous couvert de consensus, entend réduire les syndicats au rôle de partenaires, qualifiés de corps constitué pour mieux mettre en cause leur utilité. À partir de choix politiques et économiques défendus comme la seule voie possible, les syndicats sont mis en opposition entre réformistes et archaïques.

Le dialogue social ne peut être mis au service de l'objectif d'abaissement du « coût du travail ».

Il ne suffit pas de le proclamer comme « méthode » pour faire de celui-ci un levier de sortie de crise. Les conférences sociales annuelles qui se sont succédé depuis l'élection de François Hollande ont montré leurs limites : les salariés n'y voient pas de retombées qui leur soient favorables malgré les propositions avancées par les organisations syndicales et notamment la CGT.

Cela a amené la CGT à ne pas participer avec d'autres organisations aux tables rondes organisées à l'occasion de la conférence sociale de 2014, tout comme à décliner l'invitation pour celle de 2015.

La loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013 faisant suite à l'ANI du 11 janvier 2013 a modifié, pour partie, les droits individuels et collectifs et renforcé les évolutions du droit du travail vers un renvoi quasi systématique à la négociation de branches et d'entreprises.

Celle du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, a mis en place un fonds de financement des organisations syndicales et patronales, a transformé l'élection des conseillers prud'homaux en une désignation et repoussé le mandat des conseillers à 2017. La loi dite « Macron » du 6 août 2015 contient des mesures visant à une professionnalisation du conseiller prud'homal. Le plafonnement des indemnités prud'homales voulu par la loi a été censuré par le Conseil constitutionnel. Celle de juillet 2015 relative au dialogue social et à l'emploi sacrifie la citoyenneté au travail. Malgré quelques mesures positives en matière de valorisation des parcours des élus et mandatés, de présence des salariés dans les conseils d'administration, d'émergence d'une représentation collective pour les salariés des TPE, cette loi satisfait le patronat qui ne considère le dialogue social que sous l'angle d'un coût à réduire.

Face à cette situation, la direction confédérale, avec sa commission Démocratie sociale, a d'emblée cherché à impulser et à agir à partir des orientations du 50^e congrès. Des groupes de travail ont été mis en place, ils ont contribué à impulser et animer le travail dans la CGT. Pour autant, il n'a pas toujours été possible de se dégager d'un calendrier de concertation gouvernementale ou de négociations denses où la présence active de la CGT demeurerait incontournable au regard des enjeux posés aux salariés.

Un travail a été engagé avec les fédérations sur la réduction du nombre de branches (nationales ou territoriales) et la révision des critères de définition de leur champ d'application. Notre objectif est de porter ensemble des proposi-

tions pour des conventions de branches fortes, efficaces pour les salariés d'aujourd'hui et de demain.

Une négociation sur la modernisation du dialogue social s'est engagée en octobre 2014 à partir d'un document d'orientation proposé à l'issue de la conférence sociale. L'ouverture de cette négociation s'est faite sous pression des prétendus « effets de seuil » affirmés par le patronat et relayés par le gouvernement.

Cette négociation s'est conclue par un constat de désaccord patronat/syndicats à l'issue de la séance du 22 janvier. À noter qu'il n'y avait pas eu d'« échec » de négociations interprofessionnelles depuis 2001. Cette issue est de la responsabilité du patronat qui voulait laminer les droits, les moyens et prérogatives des instances représentatives du personnel.

Le recul du patronat a été possible parce que les confédérations syndicales ont été plus fortes, sachant dépasser leurs désaccords. C'est aussi grâce à la CGT qui a pesé par sa démarche de propositions, associée à un rapport de forces qui a pu émerger. Les remontées de motions de syndicats sur l'enjeu du CHSCT, dont quelques-unes unitaires, ont été des plus utiles.

De même, le milieu « santé-travail » s'est aussi intéressé à cet enjeu, participant à « sensibiliser » les mandatés CHSCT dans les entreprises, toutes organisations confondues.

Il est donc possible aussi de peser et créer un rapport de forces dans une négociation nationale. Cette expérience positive doit être un élément de réflexion pour le 51^e congrès.

Force est de constater que le patronat a obtenu du gouvernement, par la loi sur le dialogue social et l'emploi d'août 2015, l'essentiel des

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

30 OCTOBRE 2013

Journée d'action interprofessionnelle et unitaire salaires-emploi-protection sociale-retraite.



dispositions qu'il n'avait pu obtenir par la négociation. Nous avons rencontré des difficultés à peser sur ce projet de loi, alors même que nous avons réussi à mettre en échec le Medef sur ses prétentions dans la phase de négociation.

La loi de 2008 a conféré une nouvelle portée aux élections professionnelles, dans le secteur privé comme dans le public, en conditionnant la représentativité à la mesure de l'audience. Il y a donc un enjeu stratégique pour la CGT à veiller et à impulser partout un élargissement de sa représentativité. Pour la première fois, une mesure globale de la représentativité syndicale a été faite en plaçant la CGT en tête avec 25,5 %. Nos préoccupations aujourd'hui doivent être la nécessité de gagner en représentativité dans toutes les entreprises où doivent se dérouler des élections, ce qui suppose de s'impliquer en direction de toutes les catégories de personnel, de soigner les protocoles préélectoraux et la remontée des résultats. Du matériel confédéral a été produit à cet effet.

L'issue de ce premier cycle électoral a par ailleurs confirmé notre faiblesse, tout comme celle des autres organisations syndicales, dans les petites entreprises qui peuvent disposer de représentants élus : seuls 2,9 % des salariés des entreprises de 11 à 20 salariés ont pu voter pour une liste syndicale et la situation n'est guère meilleure dans les entreprises de 21 à 49 salariés. Cela a amené la direction confédérale à préciser ses propositions à partir des repères revendicatifs de la CGT, en prévoyant la possibilité d'une représentation à caractère syndical externe à ces entreprises, tout en visant en priorité, et avec l'implication des salariés, l'implantation dans l'entreprise.

La prochaine élection de fin 2016 dans les TPE (moins de 11 salariés) constitue un enjeu en termes d'audience et de syndicalisation. Elle nous

invite à faire campagne pour le vote mais aussi pour la première fois pour des candidatures de salariés des TPE qui seront amenés à siéger dans les commissions paritaires régionales que la loi d'août 2015 instaure.

Un collectif de la commission Démocratie sociale, constitué avec les fédérations concernées, a animé au plan confédéral la préparation et le déroulement des élections dans la Fonction publique du 4 décembre 2014 qui s'est traduite par un recul de 2,3 % pour la CGT, bien que toujours première organisation syndicale.

Le syndicalisme salarié, celui porté par la CGT en particulier, est attaqué : la loi sur le dialogue social d'août 2014 élargit les possibilités de négociation dans l'entreprise en l'absence d'organisations syndicales. Le recours par les directions d'entreprises au référendum, à l'exemple de l'entreprise Smart vise à contourner les organisations syndicales avec une pseudo-démocratie et à transformer la négociation en chantage inacceptable.

Des initiatives ont été prises par la CGT, nationalement, dans les professions et en territoires, pour dénoncer les atteintes aux droits syndicaux et promouvoir les libertés syndicales, à l'image du rassemblement à Roanne le 5 novembre 2013 et de la journée d'action du 23 septembre 2015. Elles ont permis de mettre en lumière la détermination de la CGT non seulement à faire respecter mais aussi à étendre le droit syndical. En effet, l'objectif est de donner confiance en prenant l'offensive, tout en dénonçant l'arbitraire patronal, en revendiquant des droits afin d'exercer la liberté de se syndiquer. Il s'agit, ainsi, de refuser que le syndicalisme soit trop souvent synonyme de discrimination et freine l'envie de se syndiquer. La sollicitation des pouvoirs publics et des parlementaires a aussi été effectuée

pour porter, notamment, l'adoption de la loi d'amnistie, une modification du Code pénal, l'arrêt de toutes les poursuites et sanctions disciplinaires, l'hébergement des syndicats à titre gracieux dans les communes, l'engagement de l'État dans la garantie du respect des libertés syndicales. Nous pouvons convenir que nous avons marqué des points en termes de démarche mais ils sont insuffisants pour peser plus fort.

La période ouverte depuis le 50^e congrès a vu la mise en place, à l'initiative du gouvernement, d'un fonds paritaire pour le financement mutualisé des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs. Au regard des campagnes insidieuses sur le financement des syndicats, il était pertinent pour la CGT que soit mis en place un dispositif ne laissant planer aucun doute sur la transparence de celui-ci. L'essentiel de notre financement repose sur les cotisations des syndiqués et les comptes de la confédération et de ses organisations sont certifiés et rendus publics. Ce fonds devait pouvoir entériner la pleine légitimité de la participation des entreprises au fonctionnement du syndicalisme, mais aussi des subventions publiques allouées au titre de la formation économique, sociale et syndicale ou des missions que nous exerçons pour l'ensemble des salariés. Il apparaît d'ores et déjà comme insuffisamment doté au regard de ces missions.

Une démarche commune entre organisations syndicales a permis de faire inscrire dans la loi la subrogation de plein droit du salaire du salarié partant en formation économique, sociale et syndicale, moyennant la conclusion d'une convention entre l'organisation syndicale et l'employeur. Au demeurant, le dispositif mis en place dénote un parti pris peu démocratique de la part du gouvernement qui accepte une prise en

5 NOVEMBRE 2013

Rassemblement national à Roanne « Pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales ».

19 et 26 NOVEMBRE 2013

Journée de mobilisation interprofessionnelle et unitaire salaires-emploi-protection sociale-retraite.



... compte de la représentativité pour le patronat, tout en la niant pour les syndicats. Nous sommes confrontés aux limites d'un syndicalisme de représentation. Les attaques patronales conjuguées à la peur du chômage nous enferment trop souvent dans la seule pratique de défense individuelle et de pompier social. Patronat et gouvernement veulent nous enfermer dans une fonction institutionnelle. Aider les syndicats à regagner l'ensemble de notre démarche « *contestations, propositions, revendications, actions, négociations, consultations et on recommence* » sera un élément déterminant pour l'avenir.

d) La pratique démocratique dans la CGT

« *La démocratie ça s'organise, sinon c'est la démocrassouille* » telle est l'expression d'un militant lors d'une visite de syndicat. Nos statuts, les décisions de congrès, les chartes, notamment celles des élus et mandatés et de l'égalité hommes-femmes, ont été élaborées pour ça. Pour autant, « *le syndiqué auteur et acteur de son syndicat* » est plus un slogan qu'une réalité. Quand une décision est prise dans le syndicat, trop souvent cela se fait au niveau des élus et/ou de la CE. Bien souvent, les syndiqués reçoivent un tract CGT comme les salariés. À quoi ça sert de payer un timbre ? Ces questions, ces affirmations sont régulièrement revenues dans les visites de syndicats. Un pas avait été franchi lors du dernier mandat confédéral avec la décision qu'une partie de la cotisation du syndiqué lui permette de recevoir le mensuel d'informations Ensemble. Aujourd'hui ce sont près de 500 000 syndiqués qui le reçoivent. Cela est très important mais ne peut suffire, surtout si c'est le seul lien que le syndiqué a avec la CGT. Sommes-nous en recul sur ce déterminant essentiel qu'est la place du syndiqué ?

Rien n'est fait pour nous aider. D'abord, les droits pour les syndiqués n'existent que dans les Fonctions publiques, et très peu dans le privé. La délégation de pouvoirs qui est dominante dans notre société nous oblige à une démarche à contre-courant pas toujours facile. L'institutionnalisation du syndicalisme, avec des employeurs qui nous submergent de réunions, nous empêche de prendre du temps avec les syndiqués, avec les salariés.

Les 2 000 visites de syndicats décidés par le CCN dans la dernière période, la rencontre directe de dirigeants nationaux avec des syndiqués dans des syndicats ont permis de repointer le rôle déterminant de chaque syndiqué dans le syndicat.

Le 51^e congrès dans son orientation aura besoin de réaffirmer cette démarche. Cet enjeu est d'autant plus important que, pour les aider, les syndicats ont besoin que les organisations de la CGT (UL, UD, fédérations, comités régionaux, confédération) travaillent mieux ensemble. Des évolutions notables ont vu le jour autour de projets revendicatifs entre fédérations, entre fédérations et territoires. On peut citer des exemples comme Mécanique Vallée. Pour autant, la CGT n'est-elle pas perméable au repli sur soi qui domine notre société ? Alors que nous criions souvent « *tous ensemble* », dans les faits n'est-ce pas « *chacun fait ce qu'il veut* ». Cette inquiétude n'est pas nouvelle.

Elle témoigne d'approches sclérosantes du fédéralisme qui régit le fonctionnement entre nos organisations.

Nos statuts prévoient explicitement que toutes les organisations qui composent la CGT disposent d'une

pleine autonomie d'expression, de décisions et d'actions, c'est l'article 21. Celui-ci précise aussi que les organisations recherchent entre elles en permanence la coopération, la complémentarité avec les autres composantes de la CGT, la prise en compte des intérêts communs à l'ensemble des salariés. Les réflexes d'autonomie de nos organisations sont en train de prendre insidieusement le pas sur la volonté de construire des réponses rassemblant toute la CGT.

De même, à la CGT, il ne peut y avoir par principe une opposition et une majorité, comme si tout devait demeurer figé une bonne fois pour toutes dans les rapports entre camarades. Il n'y a pas de ligne de la direction confédérale, mais une orientation définie par les syndicats.

La CGT n'est pas une organisation qui peut fonctionner avec des écuries ou des tendances qui prétendraient agir dans la CGT en marge des règles de vie communes que se sont données tous les syndicats qui la constituent.

Il est donc essentiel de tout se dire dans les instances prévues pour cela, plutôt que d'utiliser la presse comme cela a pu être le cas. Il est déterminant que, dans toute la CGT, on regagne la culture du débat.



27 FEVRIER 2014

Manifestations sur l'assurance chômage : «NON au nivellement par le bas, OUI à une juste indemnisation ! »

6 FEVRIER 2014

Journée d'action interprofessionnelle salaires-emploi-protection sociale-retraite.



III. La CGT, un syndicalisme de rassemblement

Gouvernement et Medef ont accéléré les réformes structurelles, et ont de fait orchestré la montée de tensions dans le salariat entre privé et public, entre salariés à « statut » et précaires, entre cadres et non-cadres et ont même engendré des tensions intergénérationnelles et des inégalités territoriales.

Pour tendre à la transformation de la société, la CGT s'emploie, parce que c'est une nécessité, à mettre en mouvement tous les salariés, tels qu'ils sont et là où ils sont. Nous avons déjà fait le constat que travailler à l'unité du salariat passe aujourd'hui par favoriser l'expression revendicative issue du vécu au travail pour élaborer des revendications qui rassemblent. Le syndicalisme CGT défend des revendications au quotidien et travaille à l'ouverture de perspectives de changement de la société, c'est cela la « double besogne ».

Rassembler, c'est permettre aux salariés de se rencontrer, de débattre et revendiquer, d'agir ensemble. Œuvrer à ce rassemblement, c'est renforcer dans notre organisation la volonté d'un syndicalisme de masse afin de créer le rapport de forces nécessaire pour peser dans la société et porter des transformations.

Cette démarche, c'est tout l'objet du plan de travail confédéral, avec entre autres notre approche sur le travail et l'exigence de sa transformation.

Plus que jamais, l'émiettement du syndicalisme joue contre les salariés cultivant ainsi plus la division. Les bases corporatistes et autonomes d'autres organisations qui poussent au repli sur soi ne sont pas celles de la CGT.

Dépasser les clivages corporatistes catégoriels, gagner sur des revendications et des enjeux de transformation sociale nécessitent un syndicalisme confédéralisé, sur les valeurs fondamentales de la CGT.

a) Le rassemblement des salariés

Depuis plusieurs congrès nous visons l'ambition d'être plus accessible. La transformation du salariat se confirme et s'amplifie. La participation plus large des salariés repose sur la mise en mouvement de nos syndiqués comme ce que nous avons réussi le 9 avril 2015. Il est donc essentiel que nos syndiqués soient plus à l'image du salariat d'aujourd'hui. Il nous faut donc travailler à l'organisation des salariés dans toute leur diversité.

Face à ces enjeux, la CGT a mis en place des outils pour favoriser la place de chacun au sein de la CGT.

La place des femmes

Une commission confédérale Femmes-Mixité a été créée après le 49^e congrès ayant pour but de faire de la question égalité femmes-hommes une priorité dans la CGT, en cohérence avec la place des femmes dans le salariat. Les femmes représentent près de 50 % du salariat mais sont toujours soumises à des discriminations particulières, en matière de salaire, de protection sociale, d'accès à l'emploi stable et aux responsabilités professionnelles. Chaque année, le 8 mars a été l'occasion d'organisa-

tion de journées confédérales rassemblant 150 militants avec débat et formation pour porter le 8 mars comme journée internationale de lutte. La CGT s'est mobilisée sur :

1. le revendicatif, en se mobilisant contre des projets gouvernementaux et patronaux, comme la loi Rebsamen avec la création, à l'initiative de la commission Femmes-Mixité, du collectif « SOS-Égalité » regroupant l'ensemble des organisations féministes, ou les différentes réformes des retraites. Nous avons également mené des batailles offensives sur nos revendications, et obtenu l'ouverture de chantiers sur les classifications, l'inscription du sexisme dans le Code du travail comme motif de discrimination, l'action de groupe, un droit d'expertise dédié à l'égalité ;

2. l'égalité dans la CGT : avec un rapport de situation comparée permettant de faire l'état des lieux complet de la situation des femmes et des hommes au niveau confédéral et dans toutes les organisations du CCN, une enquête en cours auprès des femmes dirigeantes pour évaluer les freins à la prise de responsabilité, un guide en cours pour aider les organisations. La commission Femmes-Mixité anime, avec des réunions et une lettre d'information régulière, un réseau de référent-e-s présents dans 46 organisations du CCN ;

3. le travail unitaire : avec les organisations syndicales sur une déclaration commune le 8 mars 2014 (sauf FO) pour faciliter l'unité lors des négociations sur l'égalité, des inter-syndicales femmes CGT-FSU-Solidaires ; avec le monde associatif et au niveau européen au comité des femmes de la CES et international au comité de la CSI.

Pourtant, des points restent à améliorer par une meilleure prise en compte des moyens humains, de la communication et du soutien aux événements organisés. L'égalité est encore trop souvent considérée comme un sujet secondaire et la mise en œuvre de notre charte n'est pas systématique et parfois instrumentalisée au service d'enjeux de pouvoir. ...

8 MARS 2014

Journée internationale des droits des femmes : « Mobilisé-es le 8 mars comme toute l'année pour faire de l'égalité une réalité ! »



... Les jeunes

La jeunesse est la cible des politiques de dérèglement du droit du travail, de montée du chômage, de flexibilité, de mobilité. Ces situations subordonnent souvent l'idée de se syndiquer à celle de trouver une stabilité. En même temps, la jeunesse est souvent prête à s'engager dans des combats auxquels elle croit comme le racisme, le refus des inégalités, les luttes altermondialistes ou l'environnement, mais ne fait pas pour autant le lien avec la nécessité de se défendre dans le monde du travail. Pour la CGT, le déploiement en direction des jeunes constitue un enjeu majeur :

- Parce que 50 % de nos militants ont plus de 50 ans ;
- Parce que, en enfermant durablement les jeunes dans la précarité, le patronat a pour objectif de créer un dumping générationnel et de tirer les droits de toutes et tous vers le bas.

La commission exécutive confédérale a fait un bilan du travail mené sur le sujet depuis le 49^e congrès et constaté que l'insuffisante mise en œuvre de nos résolutions tenait à un défaut d'appropriation par toute l'organisation. Un plan de travail a été adopté et présenté au CCN. Il n'a pu être totalement mis en œuvre mais s'est notamment traduit par :

- un travail renforcé avec les organisations de jeunes, avec les collectifs contre la réforme des retraites ou pour la paix, et la mise en place d'un plan de travail avec la JOC, le développement du travail avec l'Unef (permanences étudiants-salariés...);
- l'édition d'une série de guides permettant aux syndicats d'accueillir l'ensemble des jeunes en entreprise quelle que soit leur situation et de les informer sur leurs droits (*Guide du jeune salarié*, *Guide de l'apprenti*, *Guide du jeune intérimaire* (réalisé par l'Usi), *Guide du stagiaire* (Ugict) ;
- un travail revendicatif par exemple sur les droits des apprentis (construction avec les fédéra-

tions de revendications précises sur les apprentis et l'apprentissage) et des stagiaires (avec la bataille menée par l'Ugict qui a permis d'obtenir un encadrement des stages par la loi).

Les ingénieurs, cadres et techniciens

Ils représentent 22 % des adhérents de la CGT pour 47 % du salariat. La CGT a fait le choix depuis longtemps de se doter d'une organisation spécifique pour organiser l'activité des professions cadres et techniciennes, l'Ugict. En organisant l'activité spécifique des ICT, la CGT s'est donné les moyens de faire converger les revendications propres des ICT avec les ouvriers et les employés. Notre objectif de transformation sociale ne pouvant être atteint que par le rassemblement de tout le salariat.

C'est grâce à cette activité spécifique, au service de son déploiement, que la CGT est en phase avec l'encadrement. L'Ugict CGT est en termes de représentativité chez les ingénieurs, cadres et techniciens la deuxième organisation devant la CFE-CGC.

La CGT, avec son organisation spécifique, est parvenue à rassembler plus d'un millier de cadres et salariés qualifiés au beau milieu des tours de la Défense le 17 juin 2015 pour des échanges, des premiers contacts, des débats, des rencontres avec les militants. Cette journée répondait à un certain nombre d'objectifs : être une CGT présente aux côtés de tous les salariés et qui a vocation à les organiser, y compris ceux dont on croit encore et à tort qu'ils n'y ont pas leur place.

La tentation est grande de faire s'opposer artificiellement les catégories entre elles ; le patronat en joue, le récent conflit chez Air France en est encore une illustration.

Il nous faut donc,

loin des oppositions catégorielles, continuer à travailler au développement d'une activité spécifique organisée auprès des ICT, nécessaire au rayonnement de la CGT dans tout le salariat, comme nous l'avons fait autour du droit à la déconnexion.

Travailleurs sans papiers

L'engagement de la CGT aux côtés des travailleurs sans papiers pour leur régularisation, symbolisé par le slogan : « *Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici* », a été déterminant pour faire avancer leurs droits et leur régularisation. Tout travail doit être respecté. Un salarié n'a pas à être sanctionné, condamné, voire expulsé simplement parce qu'il a travaillé. Travailler n'est pas un délit. Ce sont les conditions faites à ces salariés par leur employeur qui peuvent l'être. Il est temps que notre société reconnaisse pleinement le travail des salariés « *invisibles* » au lieu de les culpabiliser. Tous les salariés sont confrontés à la mondialisation et aux délocalisations.

Mais alors que de nombreuses adhésions ont été réalisées et continuent d'être réalisées, dans les permanences d'accueil des migrants ou au cours des luttes des travailleurs sans papiers pour l'application et le dépassement de la circulaire de régularisation du 28 novembre 2012, la CGT et ses organisations peinent à intégrer ces nouveaux militants, très majoritairement ouvriers mais qui changent fréquemment d'activité professionnelle et de lieu d'habitation.

Travailleurs détachés

Le détachement international des salariés, qui se traduit par une délocalisation individualisée du contrat de travail et des cotisations sociales, prend de plus en plus d'ampleur. Les conditions

18 MARS 2014

**Journée de mobilisation
interprofessionnelle
et unitaire salaires-emploi-
protection sociale-retraite.**



indignes faites à de nombreux salariés détachés exacerbent la mise en concurrence entre salariés. Dans ce contexte difficile, la CGT a arraché des succès dans plusieurs départements, comme pour les intérimaires polonais de Flamanville face à Bouygues. Mais le défi reste lourd de réussir à organiser ces salariés et de construire avec eux la lutte solidaire, afin de gagner l'égalité de traitement avec les salariés d'ici.

Saisonniers

Chaque année, les militants de la CGT sillonnent les lieux de vacances et les exploitations agricoles pour aller au-devant des salariés saisonniers et des vacanciers. C'est l'occasion d'informer les premiers de leurs droits à travers la distribution d'un guide, et de sensibiliser les seconds aux enjeux du travail saisonnier. Les saisonniers, dont le nombre augmente sans cesse, représentent une catégorie fortement touchée par la précarité grandissante du monde du travail. Durant les deux dernières années, un nombre croissant d'unions départementales ont accueilli avec enthousiasme la caravane CGT.

Privés d'emploi

Un projet a été soumis et validé par le CCN sur l'évolution de l'outil : afin de prendre en compte les travailleurs précaires, le comité national se dénomme désormais Comité national des travailleurs privés d'emploi et précaires. Les assises des 2 et 3 juillet 2014 ont aussi mis en évidence la nécessité de faire de cette question l'affaire de toute la CGT, ce qui implique la responsabilité des organisations du CCN et de la direction confédérale. En effet, le déploiement et la pérennisation du syndicalisme parmi les TPEP ne peuvent se réaliser sans l'implication effective et la responsabilisation des structures territoriales et professionnelles de la CGT et celle de la confédération. Ce qui n'est pas contradictoire avec l'affirmation d'un syndicalisme CGT des

TPEP dans lequel ceux-ci soient pleinement acteurs. Au contraire, c'est l'isolement de ce syndicalisme dans la CGT qui peut être de nature à l'affaiblir et compromettre son existence. Le CNTPEP n'est donc ni une « *fédération* » ni une « *organisation spécifique* » à une catégorie, mais le dispositif confédéré de la CGT chargé d'impulser le travail des organisations pour le développement et la structuration du syndicalisme parmi les TPEP. Il est élu par le CCN. Cet espace permet de faire émerger les revendications spécifiques des privés d'emploi pour une meilleure prise en compte dans toute la CGT.

Retraités

Globalement, les retraités dans la CGT sont organisés sur le même schéma que les actifs, essentiellement à l'entreprise dans des sections rattachées au syndicat (FD et UFR), sur le territoire dans des USR rattachées aux UD. L'espérance de vie s'allongeant, les retraités sont une population qui va vivre plus longtemps hors de l'entreprise et de la profession. La réflexion continue chez les retraités pour une évolution en ce sens de leur organisation dans la CGT, sans rompre pour autant leur lien fraternel avec leur profession. Être organisés et présents là où se construit le rapport de forces pour faire progresser les conditions de vie.

b) Le rapport aux autres

Le syndicalisme rassemblé

Le 50^e congrès confédéral a réaffirmé la volonté de travailler à un syndicalisme rassemblé comme un élément essentiel à l'élévation du rapport de forces. Plus que jamais, face à l'offensive du capital, toutes les organisations syndicales devraient pouvoir s'assigner l'objectif de rassembler les salariés afin de promouvoir plus efficacement les intérêts de ceux-ci.

Ce n'est pas la voie qu'a pu suivre l'ensemble du syndicalisme ces dernières années. En outre, des

prises de position de certaines organisations syndicales ont conduit à des doutes dans la CGT, parfois à des crispations, quant à l'efficacité de cette démarche de syndicalisme rassemblé pour le rapport de forces. Il faut mettre en perspective cette situation avec l'état de ce rapport de forces : du syndicat à la confédération, chacun peut mesurer que, sans dynamique unitaire large, les capacités de mobilisation, d'implication des salariés sont amoindries. Si la division syndicale s'est renforcée, elle s'est aussi accompagnée d'une confiance amoindrie des salariés dans le syndicalisme, qui doit nous interroger. Aucune organisation, pas plus la CGT que d'autres, ne semble tirer profit de cette situation.

La CGT est la seule organisation à penser l'utilité du syndicalisme pour la transformation sociale, c'est pour cela que nous avons choisi un syndicalisme de proximité, qui passe par chaque salarié, chaque collectif de travail, un syndicalisme qui construit l'unité d'action et le rapport de forces par le débat avec les salariés et par leur intervention.

Cela suppose aussi un effort de dépassement de la culture de division qui imprègne particulièrement le syndicalisme français. Les salariés demeurent attentifs à cette capacité que nous sommes capables de déployer : une CGT ouverte, prompte à faire respecter son identité, mais capable aussi de débattre et de rechercher l'accord commun, sans exiger ni ralliement ni soumission de la part des autres organisations syndicales.

Aujourd'hui, la faiblesse de notre nombre de syndiqués est un handicap.

La stratégie que la CGT a adoptée est de rassembler là où c'est possible, travailler un socle commun le plus large possible d'exigences revendicatives à porter ensemble face au patronat, mais surtout cultiver la construction des revendications avec les salariés à partir de nos repères. Dans les luttes locales, sur les revendications posées, les salariés eux-mêmes aspirent et gagnent souvent cette unité.

Au plan national, nos divergences ne nous empêchent pas de nous retrouver ensemble sur certaines questions, à l'image de ce que nous avons été capables de faire sur la lutte contre les idées d'extrême droite et du

FN à partir de la journée unitaire du 29 janvier 2014, tout comme la publication de l'ouvrage

En finir avec les ...

4 AVRIL 2014

Journée de mobilisation européenne salaires-emploi-protection sociale-services publics. Campagne de la CES pour un plan d'investissement de 2% du PIB européen.



... *idées fausses propagées par l'extrême droite* de Pierre Yves Bulteau, ou encore pour les libertés syndicales. En 2015, notre pays a été frappé violemment par des actions terroristes qui ont fait des centaines de victimes (l'attentat à *Charlie Hebdo* et les massacres du 13 novembre). Ces événements dramatiques ont amené à une expression commune sur les incidences pour le monde du travail, intitulée « *Vivre ensemble, travailler ensemble* ». Nous avons décidé de poursuivre cet engagement pour lutter contre les replis, les stigmatisations, les divisions, contre toutes les tentatives de terreur dans lesquelles veulent nous enfermer les terroristes, afin de continuer à faire société ensemble.

Notre démarche d'échanger d'égal à égal avec les syndicats étudiants et lycéens a permis l'unité d'action et de mobilisation comme le 8 octobre 2015, mais aussi de porter des revendications communes sur les qualifications, l'apprentissage ou les stages. Nous avons à poursuivre nos échanges avec eux sur la question de la syndicalisation des étudiants salariés.

La CGT et la FSU ont engagé depuis plus de dix ans un travail intersyndical régulier sur des dossiers concrets autour d'initiatives nationales.

Depuis 2013, nous travaillons ensemble à une nouvelle démarche fondée sur un travail local autour d'une thématique précise, la fiscalité, considérée sous l'angle de la nécessaire mobilisation de moyens financiers pour rendre possibles des choix de progrès en matière économique et sociale. Quatre territoires ont été choisis : UD de l'Isère, UD des Côtes-d'Armor, UD de Seine-Saint-Denis et CR de Normandie.

À partir des enjeux posés par ces questions sur les territoires concernés et des propositions revendicatives qu'il est possible de partager, l'objectif est de mener ensemble une analyse de nos démarches et pratiques syndicales et un échange sur nos plateformes revendicatives respectives.

La première initiative sera une journée d'études début 2016 organisée en Isère consacrée au crédit impôt recherche (CIR) et à son impact sur la recherche et l'industrie.

Rapport entre syndicalisme et politique dans la CGT

Notre responsabilité est de veiller à ce que chaque syndiqué se sente à l'aise dans l'organisation, quelles que soient ses opinions politiques. Il est entendu que le syndicalisme, et en particulier la CGT, comme élément indispensable de la citoyenneté et de la liberté collective, est partie intégrante de ce que nous appelons « *le politique* » au sens large, c'est-à-dire ce qui se rapporte à l'organisation de la vie en société. De même, notre intervention sur « *les politiques publiques* » n'est pas contestée, en ce sens que ses conséquences sont directes sur la vie des salariés et des retraités.

Notre attachement à notre indépendance ne nous interdit pas de réfléchir avec d'autres, dès lors qu'il s'agit d'agir ensemble pour le progrès social, comme le précisait notre résolution du 50^e congrès de « *travailler avec les forces sociales disponibles pour œuvrer au rassemblement et aux mobilisations qui portent l'exigence d'amélioration de la condition faite aux salariés actifs et retraités* ».

Dans le mandat, cette question du rapport au politique s'est posée suite à des sollicitations d'associations et de partis politiques. Elle a fait débat en interne, amenant à des positionnements différenciés de nos organisations. C'est pourquoi la direction fédérale a décidé d'organiser les journées de Courcelle sur ce thème en 2014, ce qui a permis de pousser la réflexion collective sans clore le débat pour autant.

Notre boussole doit rester l'expression d'objectifs revendicatifs offensifs construits avec les salariés, en évitant toute instrumentalisation de notre organisation à des fins politiques.

c) La CGT, une confédération

De sérieux défis sont posés au syndicalisme et à la CGT. Nous en avons identifié quelques-uns dans la préparation de notre 51^e congrès. Ancrer notre activité syndicale dans le présent en nous appuyant sur notre histoire et nos valeurs, tirer les enseignements de l'histoire pour aller de l'avant, c'est ce qu'a permis l'anniversaire des cent vingt ans de la CGT. Beaucoup de questions qui nous interrogent aujourd'hui, beaucoup des épreuves que nous traversons aujourd'hui ont traversé la CGT depuis sa création, à un moment ou à un autre de son histoire : sa stratégie de luttes, sa démocratie interne et les rapports entre ses instances, le rôle des syndicats dans les décisions, le rapport entre syndicalisme et politique, l'unité syndicale ou ses engagements dans le syndicalisme international. Le rassemblement dans la CGT se heurte souvent à des pratiques et à des réalités différentes entre ce qui relève du national et ce qui relève des territoires, dans la mise en œuvre de notre démarche. Le mouvement continu de repli sur soi des organisations de la CGT peut mettre en danger notre confédéralisation. Confédéraliser, ce n'est pas centraliser mais réaliser, mettre en œuvre à tous les échelons. Tenir compte des réalités de chaque organisation sans cloquer et sans s'éloigner des préoccupations quotidiennes des salariés ; identifier les difficultés n'est pas faire

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

1^{er} MAI 2014

Une journée au cœur d'un printemps social, salaires-emploi-protection sociale-services publics. Mobilisation solidaire internationale de tous les travailleurs.

26 JUIN 2014

Temps fort national d'action interprofessionnelle salaires-emploi-protection sociale-services publics.



acte de renoncement au projet de transformation de la société.

La CGT œuvre au rassemblement en Europe et dans le monde

Le contexte de crise aiguë en Europe qui se répercute sur le reste du monde est propice à la réapparition des divisions entre les forces syndicales. Certaines tendances commencent à mettre en avant les divisions, plutôt que de miser sur les points communs susceptibles de renforcer le mouvement syndical dans son intégralité. Il a néanmoins été possible de bâtir de réelles coopérations autour d'une vision partagée du syndicalisme international, aussi bien dans la CES que dans la CSI.

L'implication de la CGT dans toutes les structures de la CES (Confédération et Fédérations syndicales européennes, les Conseils syndicaux interrégionaux...) s'est amplifiée durant le mandat. Cette présence dans les débats, les prises de décision mais aussi dans leur mise en œuvre et notamment par une participation marquée et remarquée de camarades de la CGT, très nombreux ces dernières années dans les mobilisations organisées par la CES, nous a donné une plus grande crédibilité. Avec beaucoup d'organisations au sein de la CES, nous considérons que la négociation collective n'est pas une fin en soi mais qu'il est nécessaire d'établir un rapport de forces favorable aux travailleurs qui passe par des mobilisations européennes coordonnées. Ce que nous faisons de mieux en mieux, mais à l'évidence pas assez. Comme nous ne faisons pas encore assez pour faire connaître dans toute la CGT ce que formule et décide la CES. Ramener le centre de gravité des enjeux et de l'action syndicale européenne aux lieux de travail devrait être une étape à franchir dans la mandature du 51^e congrès de la CGT. Des coopérations triangulaires entre organisations françaises avec des syndicats en Afrique, coordonnées par la CSI Afrique, ont

permis de contribuer au renforcement des capacités du syndicalisme africain, et de favoriser des démarches rassemblées au niveau local.

De même, dans le cadre de la coopération avec les Amériques, la CGT a entièrement conçu et réalisé un programme de formation de formateurs syndicaux avec différentes organisations d'Haïti. Est aujourd'hui à l'étude un projet de coopération triangulaire avec le Brésil en direction des syndicats du Paraguay et un second avec la Colombie sur le dialogue social dans une période post-conflit.

La CGT a soutenu la création de la CSI Monde arabe intervenue en 2014. Elle constitue une réponse aux problèmes qui réunissent les organisations de la région : les migrations et la question de la démocratie notamment. Dans le cadre de l'activité internationale et européenne, via le Conseil régional paneuropéen (CRPE) de la CSI, nous avons eu l'opportunité de défendre et de partager avec les autres notre conception du syndicalisme, de renforcer et de peser sur les questions à traiter ainsi que sur les choix et les stratégies à mener au sein de la CSI.

Dans les coopérations syndicales internationales, la question du travail informel, comme forme poussée très loin de l'exploitation, est désormais un thème central. Cette approche permet un transfert d'expériences et de pratiques dont la CGT peut tirer profit dans les efforts de structuration de sa réponse à la diversification du salariat. L'unité et le rassemblement des salariés passent également par des actions de solidarité. Celles-ci sont mises en œuvre en France comme à l'international par la CGT et son outil de solidarité qu'est l'Avenir social comme pour la Palestine, les Philippines, Soma (mine en Turquie), Népal (tremblement de terre et concertation internationale), Haïti (tremblement de terre), le Bangladesh (immeuble Rana Plaza). Le but n'étant pas de se substituer aux associations urgentistes mais de participer à notre niveau en lien avec

les syndicats de ces pays à l'effort collectif pour les aider à reconstruire des locaux, à se former, tout ce qui peut leur permettre de s'émanciper par eux-mêmes.

La CGT a naturellement poursuivi – et même élargi – le champ de ses relations bilatérales sur les différents continents, en valorisant les échanges d'expérience et le travail sur le terrain.

En juin 2014, l'élection de Bernard Thibault comme membre du groupe des travailleurs au sein du conseil d'administration du bureau international du travail, témoigne de l'attachement du mouvement syndical français pour la seule institution du système multilatéral offrant une tribune à la voix des travailleurs et susceptible d'améliorer leurs droits et leur condition partout dans le monde. L'OIT constitue aussi et surtout un levier d'action, notamment juridique, au service du monde du travail et de la justice sociale.

Le 18 février 2015 et pour la première fois de son histoire, la CSI a appelé à une mobilisation internationale en faveur du droit de grève qui a rassemblé plusieurs centaines d'organisations syndicales dans plus de cent pays. La CGT et les autres organisations syndicales françaises affiliées à la CSI avaient alors organisé une mobilisation sur le parvis des Droits-de-l'Homme, un mois après l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo*. Sur la période écoulée depuis le précédent congrès, nous avons également poursuivi notre mise en examen, sous surveillance, des activités des firmes multinationales. La responsabilité sociale des entreprises est une chose trop sérieuse pour la laisser entre les seules mains des compagnies transnationales. Pour le démontrer, la CGT, en coalition avec plusieurs associations, a pris à témoin l'opinion publique en mai 2015 des violations des résolutions de l'ONU de 1967 que l'entreprise Orange produit par le biais d'un partenariat commercial qui la lie à un opérateur téléphonique israélien fournissant ses services aux colonies illégalement implantées en Cisjordanie. Devant l'émotion suscitée par cette campagne de mobilisation, Orange a dû dénoncer ce contrat et prendre une décision de désinvestissement, qui doit servir de signal pour les entreprises françaises souhaitant développer leurs activités en Palestine occupée. ...

16 OCTOBRE 2014

Journée nationale d'action interprofessionnelle : « Reconquête de la Sécurité sociale ».



IV. La CGT, un syndicalisme de syndiqués

a) Syndicalisation

La résolution 3 du 50^e congrès a validé la mise en œuvre d'une politique de syndicalisation pérenne et ambitieuse. La CGT a progressé en nombre de syndiqués dans les dernières années ; cependant nous devons faire le constat d'une relative stagnation : malgré les nouvelles adhésions, nous perdons aussi des syndiqués. Garder les syndiqués à la CGT devrait être une préoccupation permanente des syndicats. Comment le développement du syndicat, l'accueil des adhérents et le vivre-ensemble dans la CGT permettent de se renforcer ?

De la vie active à la retraite ou par les changements de situation, rester syndiqué à la CGT devrait être une évidence, mais force est de constater que ce principe ne s'applique pas si nous ne faisons pas preuve de volontarisme.

Les salariés nous font confiance pour défendre leurs intérêts mais ils délèguent ce besoin aux syndicats, c'est un frein à la syndicalisation qu'il nous faut dépasser. En effet, la délégation de pouvoirs n'a pas d'avenir et nous ne construirons pas un autre rapport de forces sans les salariés, à partir de leurs préoccupations. Convaincre que c'est bien par le rapport de forces et l'engagement du plus grand nombre que nous gagnons des conquêtes reste une nécessité incontournable.

Relever le défi d'une syndicalisation de masse reste posé pour construire un rapport de forces efficace.

Année	Nombre adhérents CGT	Évolution +
2010	680 354	+ 1,63 %
2011	692 258	+ 1,75 %
2012	695 424	+ 0,46 %
2013	688 986	- 0,93 %
2014	676 623	- 1,79 %

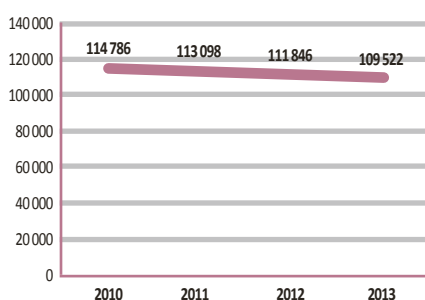
Pour 2014, l'exercice n'est pas encore clos. Il le sera au 31 décembre 2015. Début décembre 2015, nous étions en avance de 0,2 % par rapport à décembre 2014

b) Un syndicalisme d'adhérents

63 % des syndiqués sont des hommes, 37 % des femmes, elles représentent 50 % de la population active, nos campagnes égalité femmes-hommes doivent aussi prendre en compte la syndicalisation des femmes.

Nous devons aussi nous préoccuper de la syndicalisation des retraités ; ils ont des revendications et là aussi le rapport de forces est incontournable, la syndicalisation des retraités reste un enjeu incontournable. Nous avons à poursuivre et à renforcer le suivi des syndiqués actifs « retraitables ». La continuité syndicale était déjà une préoccupation du 50^e congrès ; cette démarche doit se poursuivre.

NOMBRE D'ADHÉRENTS CGT « RETRAITÉS »



c) Une démarche pérenne pour la syndicalisation

Notre démarche de syndicalisation pérenne s'est appuyée sur plusieurs piliers, en se dotant de trois commissions confédérales : commission politique de syndicalisation, commission implantation, structuration, et proximité et la commission déploiement dans les petites entreprises. Les initiatives et le travail transversal des trois commissions durant ces trois ans seront à poursuivre.

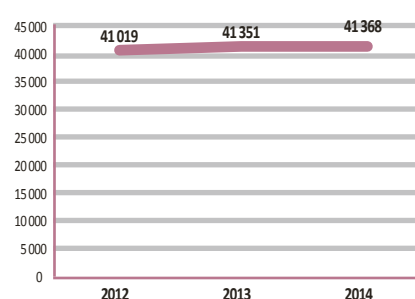
La commission Structuration a fait valider une feuille de route ambitieuse quant aux enjeux : vérifier que nos structures sont en lien avec les transformations qui marquent le salariat. Elle a fait reposer son travail sur la base de notre organisation, le syndicat, en réalisant un livret Un syndicat c'est quoi dans le but de favoriser une réflexion sur le rôle du syndicat en tant que force sociale orga-

nisée. Elle reste pleinement d'actualité. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des organisations pour procéder à un état des lieux qui a permis une première évaluation et de partager les attentes de ces organisations. Des premières conférences territoriales se sont tenues notamment sur les unions locales dans le 64. Faute d'avoir été en capacité d'avancer des propositions en termes d'évolutions et de repères, le travail de la commission a marqué le pas.

Pour relever le défi d'un syndicalisme de tous les salariés, privés d'emploi, retraités, chaque organisation de la CGT doit s'occuper de la syndicalisation dans son propre champ. Le travail croisé professions-territoires reste incontournable pour définir ensemble des plans de travail de déploiement mais aussi organiser les syndiqués dans des syndicats. Cette résolution s'est traduite par le lancement d'une campagne de syndicalisation sur plusieurs mois, visant à mettre cette question en débat à tous les niveaux de l'organisation et parmi les syndiqués, et faire en sorte que cette question soit inscrite dans les plans de travail des organisations. Se fixer des objectifs, les suivre et les tenir devrait être un travail permanent des animateurs de la vie syndicale pris en compte par l'ensemble des collectifs. Ce travail doit être une constante de l'activité quotidienne.

En 2014 le nombre d'adhésions nouvelles progresse.

NOMBRE D'ADHÉSIONS NOUVELLES RECENSÉES



Du matériel a été mis à la disposition de l'ensemble des organisations tel que le kit Projets de syndicalisations. La plaquette Pourquoi se syndiquer a été éditée en 150 000 exemplaires ; un film a été conçu

pour lancer les débats sur la syndicalisation. Les campagnes engagées et l'investissement militant démontrent que nous progressons, mais il reste encore beaucoup à faire pour une syndicalisation de masse et la construction de syndicats avec une vie syndicale de qualité.

70 animateurs à la vie syndicale ont été formés depuis janvier 2014 (8 sessions)

50 dont 24 femmes sont issus des unions départementales (42 départements), 19 des fédérations dont 6 femmes (16 FD ou organisations assimilées : USI et UGFF), 1 d'une région soit un total de 70 camarades. La mise en place de cette formation découle directement de la mise en œuvre de la troisième résolution. Un module adapté a été mis à disposition des syndicats et unions locales. Par ailleurs, 52 camarades ont suivi la formation « *Renforcer la CGT : des principes et des actes* », autant de points d'appui pour développer des projets de syndicalisation.

Se renforcer là où nous sommes présents et implanter la CGT où nous sommes absents pour être forts partout, la syndicalisation c'est bien l'affaire de tous pour construire un syndicalisme pour tous les salariés.

Le déploiement envers les 5 millions de salariés des TPE s'est poursuivi. En plaçant la CGT première organisation lors du scrutin 2012, les salariés des TPE ont fait confiance à la CGT il reste essentiel de pérenniser notre audience mais surtout de concrétiser l'implantation de notre syndicalisme CGT auprès des salariés des TPE.

La commission Déploiement et syndicalisation dans les TPE et le collectif Artisanat – à travers ses actions et interventions auprès des organisations de la CGT et les matériels diffusés à l'exemple notamment d'un flyer par semestre dans notre journal *Ensemble* – auront permis de cultiver notre proximité syndicale envers ces salariés.

C'est aussi en prenant de l'avance

sur les futures élections qui auront lieu en 2016 que nous avons lancé une première initiative, le 21 octobre 2015, pour mobiliser sur cet enjeu futur et ainsi se donner les moyens de consolider notre place de première organisation. 120 camarades ont participé à cette initiative qui sera démultipliée dans les territoires.

Une formation spécifique sur deux jours a été créée pour que les militants en charge de la campagne dans les départements puissent mieux appréhender le salariat des TPE. La 3^e résolution proposée était de poursuivre nos efforts pour le développement de syndicats d'entreprise, de syndicats locaux professionnels, et de syndicats de zone ou de site.

Des expériences ont permis la mise en place de syndicats de site. Les externalisations des activités, la sous-traitance en cascade doivent toujours être mieux prises en compte pour rassembler les salariés sur une zone, dans un bassin d'emploi ou sur un site.

La question cruciale du rajeunissement portée depuis le 49^e congrès a donné lieu à plusieurs actions et initiatives envers les jeunes. Le Livret apprenti, le Guide du jeune intérimaire auront permis d'initier de nombreuses actions pour aller à la rencontre des jeunes.

Relever le défi du rajeunissement nécessite de favoriser la prise de responsabilités, d'accompagner et de se nourrir des expériences.

AGE MOYEN	49 ans
≤ 25 ans	1,1 %
26 à 30 ans	4,4 %
31 à 35 ans	8,6 %
36 à 44 ans	21,5 %
45 à 54 ans	29,6 %
55 à 59 ans	15,7 %
60 ans et plus	19,1 %

d) Vie syndicale

Les chartes de la vie syndicale, élus et mandatés, pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont maintenant huit ans, elles fondent le vivre-ensemble dans la CGT. Ces chartes posent le cadre de l'exercice du travail collectif.

Si celles-ci sont connues des syndicats et des syndiqués, elles ont encore du mal à s'inscrire dans la vie quotidienne comme un mode de vie naturel.

La place de l'adhérent dans notre démarche du syndiqué acteur et décideur nécessite d'être cultivée.

L'individualisme et l'individualisation du travail traversent aussi notre organisation, il est important que nous fassions beaucoup d'efforts pour nous emparer de ces questions afin que notre syndicalisme de solidarité et de fraternité surmonte les divisions qui sont les caractéristiques du système capitaliste. Continuer à travailler le tous-ensemble est un élément déterminant pour l'efficacité des luttes. Encore trop peu de syndicats organisent des assemblées générales ou des congrès de façon régulière. C'est un mode de vie qu'il convient d'accroître pour débattre démocratiquement de l'efficacité, du périmètre, des évolutions éventuelles de l'environnement nécessitant de bouger.

L'implication de la direction confédérale, les visites de syndicats

2 000 visites de syndicats pour préparer de façon extraordinaire le 51^e congrès ; cette implication de la direction confédérale a été une expérience qui devra se pérenniser avec la volonté de réunir les syndiqués et pas seulement les directions de syndicat.

La CGT proche, solidaire et efficace, c'est aussi faire la démonstration que l'activité des organisations et que les actions confédérales sont bien ancrées sur les :

Évolutions des structures de la CGT

Le 49^e congrès portait l'ambition des évolutions des structures de la CGT. Le 50^e congrès proposait de tirer les enseignements des espaces revendicatifs communs entre la profession et des conférences territoriales. Force est de constater que ces espaces revendicatifs communs, quand ils existent, ont eu du mal à vivre et à travailler dans la durée. La

commission ...

8 MARS 2015

Journée internationale des droits des femmes : « Mobilisé-es le 8 mars comme toute l'année pour faire de l'égalité une réalité ! »



... Implantation, Structuration et proximité ayant peu fonctionné, nous ne sommes pas parvenus à pousser notre réflexion sur les champs professionnels.

Dans les territoires, des expérimentations ont permis aux structures de proximité de gagner en efficacité, que ce soit par des redécoupages ou des regroupements d'unions locales qui avaient des difficultés à vivre. Dans la Vienne, par exemple, passer de 7 unions locales à 4 et conserver 7 points d'accueil de proximité a permis de redynamiser l'activité.

Du syndicat multiprofessionnel à ces expérimentations, nous devons en tirer les enseignements. Évaluer ce qui marche ou ne marche pas pour que la CGT s'adapte au salariat tel qu'il est et là où il est.

L'activité CGT en territoires

Nous avons identifié depuis plusieurs congrès certains freins pour être la CGT de tout le salariat. Nous avons pris des résolutions mais le changement a du mal à s'opérer, que ce soit au niveau des périmètres des syndicats, celui des UL avec des bassins de vie qui ont évolué, celui des UD et des CR et des champs professionnels à redimensionner.

Nous devons nous interroger : Pourquoi cela n'est pas mis en œuvre ? Nos modes de prises de décision sont-ils efficaces ? Quand les orientations sont votées en congrès, sont-elles suffisamment construites ?

Les comités régionaux et le travail engagé entre eux sur des projets revendicatifs bassins d'emploi, filières doit nous interroger. La CGT ne se laissera pas imposer un modèle décidé par les pouvoirs publics. Il nous faut donc poursuivre notre réflexion sur les évolutions des comités régionaux.

L'initiative du 29 octobre 2015 et la mise en place du groupe de travail confédéral sur nos ambitions revendicatives en territoires

pour rendre efficace l'intervention des salariés sur les lieux de travail et de vie nous font repenser la place des comités régionaux pour donner du sens à notre conception de la confédéralisation de nos activités. Ce travail engagé devra se poursuivre pour déboucher sur des propositions concrètes.

Des outils au service de la syndicalisation

La CGT a su se doter d'outils communs qui ont permis, malgré leurs imperfections, d'avoir une meilleure connaissance de notre implantation et des syndiqué-e-s tant en nombre qu'en connaissance (hommes, femmes, catégories professionnelles, actifs, retraités, privés d'emploi...). Il reste encore des efforts à fournir pour une appropriation maximale de ces outils, il nous faut œuvrer pour améliorer, adapter ces supports mais surtout pour convaincre de leur utilité d'un point de vue politique pour l'organisation. Leur utilisation optimale permet d'établir un véritable diagnostic de nos forces à tous les niveaux (entreprises, territoires, professions...) et donc un appui éclairé pour la mise œuvre de notre activité.

Cogetise

C'est l'outil de collecte et de répartition aux organisations de la cotisation de chaque syndiqué.

Lors du 48^e congrès, après des débats approfondis et contradictoires, le Cogetise avait été adopté. Véritable révolution interne, nouveau mode de vie collectif garantissant une répartition régulière des cotisations à chacune de nos structures. Neuf ans après, le Cogetise est devenu un outil politique indispensable au bon fonctionnement de notre organi-

sation, permettant une connaissance fiable du nombre de syndiqués. Il a permis aussi d'améliorer la vie démocratique, le reversement de plus en plus régulier des cotisations, la mise en œuvre du 1% et un financement fléché pour le journal *Ensemble*.

Cogitiel

Nous sommes en attente de la nouvelle version du Cogitiel, appelée V2. Former les syndicats au module syndicat permettra d'aborder la V2 avec une banque de données à jour. Les demandes de formation ont augmenté au fur et à mesure que les camarades en charge de l'animation de la vie syndicale suivaient le module « *Animateurs de la vie syndicale des UD et des FD* ». En effet, une des journées est consacrée à la connaissance d'un territoire à partir des données issues du Cogitiel et du Cogetise. Du coup, les camarades prennent conscience qu'ils (et elles) ont besoin de formation.

7 fédérations et 19 unions départementales ont suivi une formation pour utiliser toutes les fonctionnalités du tronc commun. 7 organisations ont eu besoin d'un complément pour former un-e nouvel-le administrateur du Cogitiel.

Le Cogitiel est encore trop souvent mal renseigné et rarement mis à jour. L'exploitation des données partagées est partielle, l'outil remplit donc son rôle de facilitateur dans la vie syndicale de façon incomplète. Trop de syndiqués ne reçoivent pas le journal *Ensemble*.

Les statistiques établies en juin 2015 montrent que 459 821 syndiqué-e-s reçoivent le journal, soit 2/3 de nos adhérents (75,6%). 29 713 sont écarté-e-s de l'envoi par le système car il ne reconnaît pas leur adresse (surlignée en marron dans le Cogitiel), soit 4,9%.

80 950 adresses ont été neutralisées à la suite d'un retour avec la mention NPAl



CTION INTERPROFESSIONNELLE

9 AVRIL 2015

Journée nationale d'action interprofessionnelle unitaire. Manifestation nationale à Paris. Journée de grève dans les entreprises et dans les administrations. « Avec la CGT, revalorisons le salaire. Salaires-emploi-protection sociale-services publics ».



(13,3 %). Enfin, 37 806 adhérents (6,2 %) ont le pointeur « *Informations CGT* » à « *Non* », ils sont donc considérés comme ne souhaitant pas recevoir le journal. Ces chiffres montrent qu'il manque encore 70 000 adhérents dans le COGITEL pour atteindre les 693 000 syndiqués de la CGT.

Formation syndicale

Le 50^e congrès avait décidé de construire une politique confédéralisée de syndicalisation en redonnant à notre corps militant une culture de déploiement de nos forces organisées. Pour mettre en place cette dynamique, la formation a été envisagée comme un axe majeur.

Formation des différents acteurs et actrices des plans de syndicalisation au module « *Renforcer la CGT : des principes, des actes* ». Dans le même temps, nous avons l'ambition de mettre, à tous les niveaux de l'organisation, des animateurs, animatrices à la vie syndicale, et de les former à la démarche que nous initiions sur le renforcement de la CGT.

Nous avons besoin de faire preuve de volontarisme en matière de formation afin de placer la, le syndiqué-e au cœur du dispositif du syndicat et pour cela :

- proposer une offre de formations communes la plus large possible, correspondant aux besoins de nos adhérent-e-s, nos militant-e-s ;

- participer à l'amélioration, à tous les niveaux de notre organisation, de nos dispositifs de formations syndicales, en premier lieu en accroissant le nombre de nos formateurs et formatrices.

Nous constatons aujourd'hui que seulement 2 % des adhérent-e-s profitent de notre offre de formation, que cette offre repose majoritairement sur les UD.

**Nous devons poursuivre et améliorer, 14 401 syndiqués ont participé à une formation (+ 3,5 % par rapport à 2013)
57 550 journées**



stagiaires ont été organisées en 2014, en augmentation de 5 % par rapport à 2013 et de 18 % en 7 ans.

Chaque structure a un rôle et une responsabilité dans le développement de la formation syndicale qui accompagne le syndiqué tout au long de son parcours militant. C'est un réel point d'appui qui permet l'implication du plus grand nombre dans la vie syndicale, le renouvellement du corps militant et une véritable politique des cadres CGT. En ce sens, la mise à jour des stages de niveau I et II était une priorité et est appréciable pour toute la CGT.

La formation participe aussi à l'appropriation des IRP comme outil des syndicats au service du revendicatif ; c'est pourquoi il faut, là aussi, faire preuve de volontarisme pour que les élus CGT soient formés par la formation CGT. Pour cela, nous devons proposer des formations actualisées. Ainsi, le CHSCT étant un outil d'importance pour une action syndicale concrète, utile et efficace, la formation syndicale a travaillé à l'élaboration de nouveaux modules : Animateurs vie syndicale, CHSCT, Outils du trésorier...

Depuis 2009, le nombre de sessions de formation réalisées augmente régulièrement (+ 311), mais seulement 44,53 % des formations programmées sont effectivement réalisées. Cela traduit des difficultés liées au nombre trop limité de formateurs et au manque de droits pour les stagiaires et pour les formateurs.

Nous avons proposé plusieurs modules de formation pour les camarades amenés à négocier dans le cadre de la loi sur la sécurisation de l'emploi. Un parcours de formation pour les administrateurs salariés est constitué d'une formation Prise de mandat. La formation a accompagné nos campagnes revendicatives à l'image de celle sur le coût du capital, Travail-Émancipation, sur l'illettrisme...

De même, et en lien avec la direction confédérale, nous avons élaboré des journées d'études sur les

NAO, l'extrême droite, ainsi qu'une mise à jour de la formation Accueil des migrants à décliner dans les territoires.

Les évolutions législatives sur le financement et la loi Macron ont nécessité d'adapter nos fonctionnements et nos procédures, tout en garantissant la poursuite de nos efforts dans la mise en œuvre de nos plans de formation.

En juin 2015, la Commission exécutive confédérale a débattu et a redéfini les priorités en termes de formation syndicale. La constitution d'un collectif confédéral travaille sur les moyens et le développement du centre Benoît-Frachon, sur la place des comités régionaux dans nos dispositifs de formation et sur l'utilisation des modalités de formation à distance et sur les besoins de nos formateurs...

Stratégie de communication

Comme nous y invitent les trois chartes confédérales : Vie syndicale, élu-e-s et mandaté-e-s ; égalité entre les femmes et les hommes, nous avons besoin d'inscrire notre stratégie de communication au service des adhérent-e-s et des salarié-e-s pour renforcer la syndicalisation, notre rapport aux salarié-e-s, notre audience et élever le niveau du rapport de forces pour obtenir des succès revendicatifs et le progrès social sur chaque lieu de travail et de vie. Pour cela, la CGT a le devoir de proposer à chaque syndiqué-e les « *outils* » dont elle, il, a besoin pour être pleinement citoyen-ne de son organisation, actrice-teur, dans son activité syndicale, son mandat, être formé-e et informé-e tout au long de son parcours militant.

Ainsi au lendemain du 50^e congrès, le choix a été fait de rapprocher l'information et la communication dans la perspective de



1^{er} MAI 2015

**Salaires-emploi-protection sociale-services publics.
Un 1^{er} Mai unitaire à dimension européenne pour le progrès social.**

... construire une stratégie de communication conforme à notre démarche et nos orientations en renforçant la complémentarité, la cohérence des différents supports, en créant les mutualisations pour construire d'autres modes de financement avec les organisations et en favorisant notre présence sur les réseaux sociaux et la refonte du site *cgt.fr* et de formule *NVO* en bimédia. La mise en place d'un réseau des communicants des organisations du CCN et d'un groupe de travail du CCN s'est inscrite dans cette perspective, avec la mission d'ouvrir le chantier de la presse confédérale pour être plus en phase avec les besoins, les pratiques, les attentes des adhérent-e-s, des militant-e-s et des salarié-e-s. Des décisions ont été prises par la direction confédérale et le CCN. Certaines ont été mises en œuvre s'agissant de la *NVO*. Mais les événements internes ont ralenti certaines avancées concrètes pour asseoir les transformations nécessaires.

Presse

Durant ce mandat, les débats ont été nombreux dans nos instances, dans les organisations. Des décisions ont été prises au CCN pour conforter l'utilité d'un journal *nvo* aux militants, la bataille de la lecture, pérenniser l'entreprise de presse et questionner l'ensemble de la presse confédérale. Ainsi, le CCN après avoir lancé une souscription financière en direction des syndiqué-e-s en 2013, a validé, en mai 2014, un projet stratégique confirmant le choix politique de la pérennité de l'entreprise de presse la Nouvelle SA la Vie Ouvrière, de l'utilité d'un journal de la CGT et de sa transformation en un journal bimédia *NVO*. Ce projet comportait 5 décisions :

- un journal bimédia en direction des militants, des élu-e-s et mandaté-e-s constitué d'un support imprimé et d'un site *NVO.fr* ;
- un plan de travail de rencontres des syndicats pour décider d'un abonnement mini-

mal par syndicat/section syndicale à la *NVO* bimédia, pour 2015 et 2016 ;

- le financement solidaire de l'entreprise de presse de la CGT, la Nouvelle SA la Vie Ouvrière, jusqu'au 51^e congrès ;
- la transformation du site *cgt.fr* en un véritable portail confédéral ;
- un état des lieux de nos moyens et de nos outils de communication, parallèlement au recensement des besoins, des attentes et des pratiques des adhérent-e-s.

Pour *Ensemble* au vu de la réflexion à engager, il serait temps de faire une étude quant à la distribution et à la satisfaction de ce journal. La diffusion par le Cogitiel est un incitateur à l'utilisation et à la mise à jour de ce dernier. Cependant, nous constatons encore régulièrement que des syndiqués ne reçoivent pas *Ensemble*, montrant les lacunes de l'utilisation de nos outils communs de gestion de nos adhérents. *Ensemble* est décrit comme un journal apprécié, mais par qui ? Avons-nous réellement un retour d'impression des syndiqués ou est-ce un avis uniquement porté par les militants ?

Si on veut aborder la question de notre presse confédérale, il faut avoir une vue d'ensemble : *Options*, *Vie nouvelle*, *Le Peuple*. Pour *Vie nouvelle*, nous constatons que son abonnement au passage à la retraite se fait au détriment de la *NVO*. Concernant la presse spécifique *Options*, *Vie nouvelle*, leur nombre de lecteurs doit être dynamisé pour relever les défis qui sont posés en matière de développement de la CGT (syndicalisation des ICT) et de la continuité syndicale qui peine à se mettre en œuvre. Le Cogitiel ne permet toujours pas l'envoi ciblé systématique d'*Options*.



25 JUIN 2015

Temps fort national de mobilisation : « Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste ».
Pétition à l'adresse du gouvernement et du patronat

Conclusion

Retracer trois ans d'une activité soutenue dans tous les domaines de la vie sociale dans un document ramassé est une véritable gageure. Nous avons tenté de respecter cet équilibre à partir d'un fil conducteur : celui de notre force syndicale.

Elle constitue le levier pour agir et replacer les salariés au cœur des enjeux. Cela dépendra indéniablement de notre capacité à faire vivre un syndicalisme porteur d'un idéal de société, en réponse aux besoins des salariés. Un syndicalisme qui donne envie, en prise avec le monde du travail dans sa diversité, convaincu de l'urgence des revendications quotidiennes et du besoin de conquêtes sociales. Comme jamais, le progrès social est notre boussole. Rien ne nous fera renoncer à incarner l'aspiration à mieux vivre dans notre action pour bouger le rapport de forces. Rassembler les salariés en est la condition qui fonde notre volonté de refuser la division syndicale comme une fatalité. Ensemble et unis dans la CGT, nous pouvons ouvrir des perspectives qui vont insuffler une véritable dynamique de luttes revendicatives et de confiance. À partir des rencontres des syndicats et de la consultation des salariés impulsées par la CGT, nous devons appréhender de manière déterminée notre syndicalisme de transformation sociale. Les résolutions adoptées à notre prochain congrès nous permettront de relever également le défi d'un syndicalisme gagnant pour l'avenir.



8 OCTOBRE 2015

Journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire sur les salaires.



Transparence, démocratie, solidarité

Avant-propos

Pour tous les congrès confédéraux précédents, il est de coutume de présenter dans ce rapport un bref rappel des décisions prises le concernant au congrès précédent, de décliner les différents bilans des budgets clos auxquels nous associons les résultats en syndicalisation, Bien évidemment vous retrouverez dans ce rapport préparatoire au congrès l'ensemble de ces éléments concernant les années 2012, 2013 et 2014

Pour autant des faits douloureux et perturbants pour tous les syndiqués, leurs syndicats et toutes les structures de la CGT se sont déroulés en fin d'année 2014, interrogeant sur la politique financière menée confédéralement.

La direction confédérale élue au 50^e congrès a renforcé et pris des nouvelles mesures afin que cela ne puisse se renouveler. Elles seront ici succinctement rappelées.

Le nombre et les cotisations des syndiqués au cœur des enjeux revendicatifs

Les débats avec les syndiqués dans leurs syndicats engagés dans le cadre de la préparation du 51^e congrès le prouvent, les attentes pour créer les conditions d'actions qui rassemblent pour être efficaces sont omniprésentes.

Ces réflexions sont légitimes. La CGT appartient aux syndiqués. Leurs cotisations ventilées dans toute la CGT par le biais de Cogétise doivent avant tout servir ces ambitions.

La mise en place en 2007 de cet organisme national interprofessionnel de répartition des cotisations reversées par les syndicats,

nous permet, chaque année, de mieux mesurer l'évolution de la qualité de la vie syndicale menée au plus près.

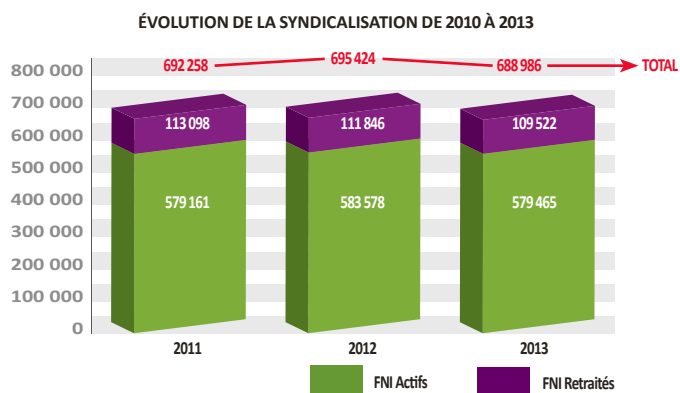
Il nous permet également de révéler le potentiel qui existe de conquête de forces nouvelles dès lors que l'on rapproche le nombre de syndiqués avec le nombre de salariés et de retraités dans lequel le syndicat rayonne.

Enfin il donne une connaissance plus précise du niveau des cotisations reversées.

Tous ces éléments doivent être utiles et utilisés par le syndicat pour être conquérant en nombre de syndiqués et du 1 % de cotisation.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Nous constatons une stabilité de nos forces depuis notre dernier congrès.



ÉVOLUTION DE LA SYNDICALISATION DEPUIS LA MISE EN PLACE DE COGÉTISE

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FNI Actifs	537 341	545 932	554 069	565 625	579 161	583 578	579 465
FNI Retraités	116 890	115 772	115 467	114 786	113 098	111 846	109 522
Total	654 231	661 704	669 536	682 421	692 258	695 424	688 986

L'exercice 2014 n'étant pas clos.

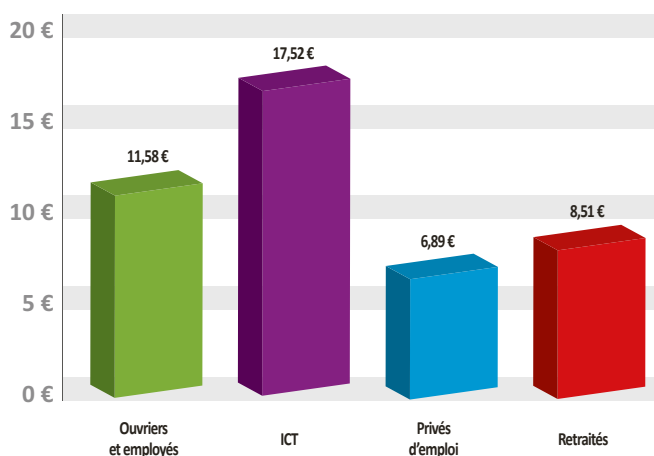
I Niveau de cotisation

Le graphique ci-dessous représente le niveau moyen des cotisations mensuelles par catégorie socioprofessionnelle.

Si une très légère augmentation peut être constatée depuis 2010, respectivement +0,27 pour les ouvriers/employés, + 0,30 pour les ICT, + 0,66 pour les privés d'emploi. Force est de constater comme au dernier congrès que l'écart avec la règle statutaire du 1% pour les actifs ne fait que s'accroître au regard du salaire médian annoncé par l'Insee de 1 730 € (50% des salariés sont payés en dessous et 50% au-dessus), le taux de cotisation moyen devrait donc se situer entre 17 et 18 €.

À l'inverse la revalorisation de 1 € des cotisations chez les retraités (passant de 7,51 € à 8,51 €) tend à démontrer l'engagement de nos organisations et des retraités dans le débat proposé au 50^e congrès pour se traduire par soumettre au vote des syndicats à l'occasion du 51^e congrès des modifications statutaires concernant le taux de cotisation et les règles de représentation des syndiqués retraités. (Voir modification proposée dans *Le Peuple* n° 1730.)

NIVEAU MOYEN DES COTISATIONS PAR CATÉGORIE EN 2013



I Les cotisations, une garantie de l'indépendance

L'indépendance financière de toutes les structures de la CGT est garantie par deux conditions : La part des cotisations dans ses recettes et le niveau de ses réserves.

Il convient de rappeler que le « périmètre confédéral » ne se limite pas à ce que beaucoup considèrent comme la « maison confédérale ». Il inclut l'ensemble des entités dont le statut juridique relève de la Confédération générale du travail, à savoir : le centre de formation Benoît-Frachon de Courcelle, le Fonds national interprofessionnel, le journal *Ensemble* et Cogétise.

Le tableau ci-contre indique les budgets réalisés sur ces trois dernières années, il permet de relever, concernant les cotisations, une certaine rentrée financière stabilisée.

Ces montants correspondent à la part allouée par les syndicats à la confédération et au journal *Ensemble*. Pour exemple, en 2014 Cogétise a reçu au total 54 968 000 €, en a reversé 41 681 595 € aux organisations et donc perçu 13 286 405 €.



BUDGET CGT CONFEDERATION

		REALISATIONS 2012	REALISATIONS 2013	REALISATIONS 2014
Etat exprimé en Euros		31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	621 723,63	689 535,52	879 828,30
	Prestations de services	94 461,12	102 588,26	85 143,16
	Subventions d'exploitation	4 555 233,37	4 249 203,57	3 916 709,42
	Recettes externes	16 005 372,86	14 118 591,57	14 342 963,41
	Divers	1 431 187,26	4 891 581,07	1 625 478,87
	Cotisations	13 491 102,63	13 903 375,48	13 286 404,99
	Autres produits de gestion courante	172 550,00	272 413,55	225 000,00
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	334 756,30	624 939,18	418 325,83
	Total des produits d'exploitation	36 706 387,17	38 852 228,20	34 779 853,98
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	285 981,29	272 672,16
Variation de stock		-2 025,00	-10 476,48	43 842,87
Autres achats et charges externes		5 170 904,89	4 829 481,68	4 978 291,78
Communication générale		141 592,76	82 659,47	109 767,84
Initiatives confédérales		509 378,15	628 872,30	772 757,30
Publications		2 947 058,24	3 155 069,94	3 353 256,15
Commissions et groupes de travail		188 401,63	155 269,07	184 232,73
Réunions statutaires		664 663,54	993 707,56	1 059 280,41
International		175 071,16	146 961,87	206 933,06
Impôts, taxes et versements assimilés		1 328 058,89	1 344 343,65	1 466 123,68
Rémunération du personnel		4 089 399,65	4 527 412,32	4 820 747,77
Cotisations sociales		1 991 284,45	2 243 986,58	2 403 703,34
Subventions accordées par la Confédération		10 888 219,90	9 749 300,82	10 304 296,86
Dotations aux amortissements et dépréciations		506 576,46	469 180,61	512 222,44
Dotations aux provisions		23 832,84	41 317,72	59 439,39
Autres charges		3 732 764,82	6 437 192,47	3 319 776,77
Total des charges d'exploitation	32 641 163,67	35 066 951,74	33 881 760,36	
1. RESULTAT COURANT FINANCIER		4 065 223,50	3 785 276,46	898 093,62
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	90 076,14	3 413,23	0,00
	Intérêts et produits financiers	412 445,00	242 320,27	506 325,86
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	0,00	0,00	0,00
	Intérêts et charges financières	0,00	0,00	0,00
2. RESULTAT FINANCIER		502 521,14	245 733,50	506 325,86
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		4 567 744,64	4 031 009,96	1 404 419,48
Charges financières	Produits exceptionnels	646 677,68	259 561,48	383 533,75
	Charges exceptionnelles	1 656 805,41	865 514,26	1 351 837,95
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 010 127,73	-605 952,78	-968 304,20
Impôts sur les intérêts financiers		60 008,31	47 739,33	61 569,00
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		357 550,31	299 691,99	0,00
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		48 330,57	7 960,64	184 952,35
TOTAL DES PRODUITS		38 213 136,30	39 657 215,17	35 669 713,59
TOTAL DES CHARGES		34 406 307,96	35 988 165,97	35 480 119,66
EXCEDENT OU DEFICIT		3 806 828,34	3 669 049,20	189 593,93
DETAIL AFFECTATION RESULTAT	FNI	-1 679 592,53	-2 045 896,49	-2 014 077,28
	Journal Ensemble	-29 126,20	-36 773,87	290 309,93
	Solidarité Article 700	-2 249,20	-30 500,00	-97 644,40
	Solidarité Inter	-15 289,28	3 684,72	15 720,44
	Gros travaux	-200 000,00	0,00	0,00
	Congrès confédéral	-200 000,00	0,00	0,00
	Elections pud'hommes	-50 000,00	0,00	0,00
	Courcelle	-299 211,27	-358 101,27	-18 849,74
	Résultat final CFD affecté au fond social	1 331 359,86	1 201 462,29	-1 634 947,12

La mise en place de l'AGFPN en début d'année 2015

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale s'est traduite par décret relatif « au financement mutualisé des organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs » par la mise en place d'un « Fonds paritaire national » géré par une Association de gestion qui s'est constituée le 9 février 2015. Les ressources affectées à ce fonds sont constituées d'une contribution unique des employeurs de droit privé à hauteur de 0,016 % de la masse salariale et d'une subvention de l'État.

Cette nouvelle forme de centralisation du financement se traduit par des retards de collecte et donc de mise à disposition de moyens financiers pour les organisations de la CGT, durant l'année 2015. Mais elle se traduit également par une volonté du patronat de toujours faire des « économies » sur les moyens mis à disposition ou acquis par les salariés et leurs organisations syndicales. C'est ainsi qu'il a tenté de remettre en cause des accords comme notamment la question de la « subrogation » du salaire dans le cadre des formations syndicales. C'est pourquoi à l'initiative de la CGT, et avec l'appui de l'ensemble des organisations syndicales, nous avons créé les conditions d'un nouvel article imposant la prise en charge immédiate du salaire afin d'assurer le salarié de la totalité de son salaire. Même si ce décret prévoit la possibilité du remboursement à l'entreprise, cette question peut et doit toujours faire l'objet d'exigences revendicatives communes dans les accords de branches et/ou d'entreprises pour la prise en charge totale par l'employeur.

Les finances de la confédération en quelques chiffres au 31/12/2014

Les tableaux suivants indiquent les bilans de 2012 à 2014. Ils sont ceux publiés au *Journal Officiel* dans le cadre de la nouvelle réglementation applicable aux organisations syndicales depuis 2010.

Quelques éléments de déchiffrage :

Ils révèlent tout d'abord des réserves générales au 31/12/2014 de 49 110 039 € (chiffre que l'on retrouve p. 32 – « Fonds syndicaux » –, contre 42 120 730 € au précédent congrès), soit une aug-

mentation de 6 989 309 € depuis le 50^e congrès. Nous pouvons constater ainsi que les dépenses sont maintenues et restent inférieures aux recettes laissant percevoir la bonne tenue des budgets prévisionnels d'année en année.

La répartition des réserves au 31/12/2014 est la suivante :

Réserves dédiées à des événements syndicaux

Fonds syndical CGT de 36 034 673 euros, pour le congrès : 2 937 646 euros, pour des grands travaux : 1 400 000 euros et pour les élections prud'homales : 1 208 266 euros.

Réserves générales dédiées à des usages

Fonds national interprofessionnel (FNI) : 7 344 720 €, Cogitiel : 78 723 €, actions en discrimination : 232 622 €, Solidarité Internationale : 96 445 €, le mensuel *Ensemble* : – 223 056 euros.

Nous pouvons noter que nous ne sommes plus dans l'équilibre financier du mensuel *Ensemble*. Cela résulte à la fois d'une meilleure connaissance pour l'envoi au domicile des syndiqués du mensuel mais aussi et surtout de l'augmentation du coût de l'envoi postal. Les tarifs de la Poste augmentent bien au-delà de la hausse générale des prix et donc *a fortiori* à la revalorisation des cotisations. Pour rappel le financement du mensuel est assis sur une quote-part de 3 % de la cotisation syndicale et le coût de l'envoi grève une part de plus en plus lourde des recettes. Malgré l'apport publicitaire, une réflexion sur le financement sera engagée dans l'avenir.

Prise de nouvelles mesures

Les événements de la fin d'année 2014 ont amené, comme indiqué dans l'avant-propos, la direction confédérale :

- à renforcer les règles et procédures financières. Celles-ci ont pour but de créer un certain nombre de « garde-fous » pour toutes les décisions financières en privilégiant le cadre collectif de ces dernières. Elles seront réévaluées aux besoins qui pourraient apparaître par la direction confédérale ;
- à procéder au recrutement d'un Directeur d'administration et financier qui a pris ses fonctions ce 4 janvier 2016 ;
- à mettre en place un groupe de travail confédéral dont l'objectif est de définir un cadre collectif applicable pour tous les mandats confédéraux et de poursuivre ses travaux dans l'objectif de déterminer une grille de lecture commune pour toutes les organisations de la CGT.



Bilan Actif

Période du 01/01/13 au 31/12/13

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et dépréciations	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	292 787	281 271	11 517	5 430
Fonds commercial	3 049	3 049		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	15 632		15 632	
TOTAL immobilisations incorporelles :	311 468	284 320	27 149	5 430
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 095 061		3 095 061	3 095 061
Constructions	32 934 071	30 175 019	2 759 053	3 166 772
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 882 158	2 843 983	2 038 175	2 097 192
Autres immobilisations corporelles	1 829 912	1 310 166	519 746	633 143
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	58 855		58 855	
TOTAL immobilisations corporelles :	42 800 057	34 329 167	8 470 890	8 992 168
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	34 243	30 800	3 443	3 443
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	210 000	200 000	10 000	27 000
Autres immobilisations financières	25 979		25 979	13 114
TOTAL immobilisations financières :	270 222	230 800	39 422	43 557
ACTIF IMMOBILISÉ	43 381 748	34 844 287	8 537 461	9 041 155
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	37 652		37 652	33 145
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	165 958	24 699	141 260	133 893
TOTAL stocks et en-cours :	203 610	24 699	178 911	167 038
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 426		1 426	546
Créances clients et comptes rattachés	6 233 992	468 798	5 765 194	6 733 158
Autres créances	91 951		91 951	129 386
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 327 368	468 798	5 858 570	6 863 090
DISPONIBILITÉS				
Valeurs mobilières de placement	30 851 152		30 851 152	17 334 761
Disponibilités	17 070 748		17 070 748	26 410 311
TOTAL disponibilités :	47 921 900		47 921 900	43 745 072
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
	477 499		477 499	1 063 049
ACTIF CIRCULANT	54 930 377	493 497	54 436 880	51 838 249
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	98 312 124	35 337 783	62 974 341	60 879 404

... **Bilan Passif**

Période du 01/01/13 au 31/12/13

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
SITUATION NETTE		
Fonds propres sans droit de reprise	36 468 158	35 136 798
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	5 545 913	5 095 913
Report à nouveau	3 614 276	1 888 019
Résultat de l'exercice	3 310 948	3 507 617
TOTAL situation nette :	48 939 295	45 628 347
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS SYNDICAUX	48 939 295	45 628 347
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Comptes de liaisons		
COMPTES DE LIASONS		
Provisions pour risques	18 095	18 095
Provisions pour charges	408 436	344 182
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	426 530	362 277
Fonds dédiés	1 765 257	2 056 989
FONDS DEDIES	1 765 257	2 056 989
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 987	4 568
Emprunts et dettes financières divers	5 954 820	4 876 112
TOTAL dettes financières :	5 958 807	4 880 681
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	22 942	44 075
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 036 231	5 550 554
Dettes fiscales et sociales	1 552 004	1 426 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	147 080	182 471
TOTAL dettes diverses :	5 735 315	7 159 379
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	126 194	747 658
DETTES	11 843 259	12 831 792
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	62 974 341	60 879 404

Bilan Actif

Période du 01/01/14 au 31/12/14

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et dépréciations	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	308 096	302 355	5 741	11 517
Fonds commercial	3 049	3 049		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				15 632
TOTAL immobilisations incorporelles :	311 145	305 404	5 741	27 149
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 981 666		2 981 666	3 095 061
Constructions	33 015 012	30 700 540	2 314 472	2 759 053
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 312 003	3 126 162	2 185 841	2 038 175
Autres immobilisations corporelles	1 897 777	1 374 485	523 292	519 746
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	88 665		88 665	58 855
TOTAL immobilisations corporelles :	43 295 122	35 201 188	8 093 935	8 470 890
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	441 134	30 800	410 334	3 443
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	207 000	200 000	7 000	10 000
Autres immobilisations financières	27 179		27 179	25 979
TOTAL immobilisations financières :	675 313	230 800	444 513	39 422
ACTIF IMMOBILISÉ	44 281 580	35 737 392	8 544 188	8 537 461
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	33 935		33 935	37 652
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	126 673	22 549	104 123	141 260
TOTAL stocks et en-cours :	160 607	22 549	138 058	178 911
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				1 426
Créances clients et comptes rattachés	7 276 349	428 297	6 848 052	5 765 194
Autres créances	260 827		260 827	91 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 537 176	428 297	7 108 879	5 858 570
DISPONIBILITÉS				
Valeurs mobilières de placement	31 905 670		31 905 670	30 851 152
Disponibilités	14 606 565		14 606 565	17 070 748
TOTAL disponibilités :	46 512 235		46 512 235	47 921 900
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
	806 404		806 404	477 499
ACTIF CIRCULANT	55 016 422	450 846	54 565 576	54 436 880
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	99 298 002	36 188 238	63 109 764	62 974 341

Bilan Passif

Période du 01/01/14 au 31/12/14

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
SITUATION NETTE		
Fonds propres sans droit de reprise	37 669 620	36 468 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	5 545 913	5 545 913
Report à nouveau	5 723 762	3 614 276
Résultat de l'exercice	170 744	3 310 948
TOTAL situation nette :	49 110 039	48 939 295
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS SYNDICAUX	49 110 039	48 939 295
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Comptes de liaisons		
COMPTES DE LIASONS		
Provisions pour risques	10 000	18 095
Provisions pour charges	424 897	408 436
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	434 897	426 530
Fonds dédiés	1 950 210	1 765 257
FONDS DEDIES	1 950 210	1 765 257
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 987
Emprunts et dettes financières divers	5 721 351	5 954 820
TOTAL dettes financières :	5 721 351	5 958 807
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	18 040	22 942
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 067 187	4 036 231
Dettes fiscales et sociales	1 619 605	1 552 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	33 031	147 080
TOTAL dettes diverses :	5 719 824	5 735 315
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	155 404	126 194
DETTES	11 614 619	11 843 259
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	63 109 764	62 974 341



Rapport de la commission financière de contrôle



Pour faire face aux enjeux revendicatifs notre outil syndical a besoin de l'investissement de femmes et d'hommes mais aussi de moyens financiers conséquents pour mener nos activités. La cotisation syndicale est un élément structurant de notre politique financière car les syndiqués en versant régulièrement les cotisations financent l'activité et garantissent l'indépendance financière de leurs organisations eu égard à leurs orientations et revendications, leurs modes de fonctionnement et leurs stratégies.

Le règlement de la cotisation et sa répartition aussi importantes soient-ils, doivent être replacés dans un ensemble plus large, celui de la politique financière. Nous devons donner une approche la plus collective et la plus transparente possible de notre politique financière, pour favoriser son appropriation par le plus grand nombre.

La loi d'août 2008 sur la représentativité impose à toutes nos organisations, syndicats, unions locales, unions départementales, unions professionnelles, fédérations,

confédération, de tenir une comptabilité, de publier des comptes chaque année, quel que soit le niveau de ressources, et impose en outre une certification au-delà du seuil de 230 000 € de ressources. Ces obligations ne sont d'ailleurs certainement pas encore appropriées par tous. La tenue d'une comptabilité qui était déjà pour les syndicats et organisations de la CGT une obligation statutaire est devenue une obligation légale pour toute organisation qui veut être représentative.

La loi de 2008 et notre exigence interne de transparence financière nous obligent à consacrer plus de temps, plus de vigilance sur ces questions.

La commission financière de contrôle doit aider les syndicats, comme nos organisations territoriales et professionnelles, à appliquer les obligations légales.

La CFC est un élément important permettant d'aider toute la CGT à se doter des moyens financiers nécessaires. Les membres de la CFC sont aussi intégrés dans les directions d'organisation.



C'est à partir de ces rappels et de nos orientations que la commission financière de contrôle confédérale a mené son activité depuis son élection en mars 2013. Elle a participé à l'élaboration du budget confédéral avec un suivi régulier de son exécution, elle a participé à l'impulsion de toutes les questions touchant de près ou de loin à la politique financière. Elle a suivi régulièrement les comptes confédéraux et vérifié que les pièces justificatives soient en conformité avec les opérations comptables. Les contrôles et les vérifications auxquels la commission financière de contrôle a procédé, nous permettent d'attester de la régularité des opérations. Globalement, les budgets ont été maîtrisés et anticipés sur les dépenses à venir, ce qui correspond à un processus entamé depuis plusieurs années. Si les préoccupations financières s'inscrivent dans le cadre des orientations fixées par nos congrès pour développer l'activité de la CGT, il semble important de souligner l'équilibre fragile sur lequel elles reposent. En effet, l'importance de la place des recettes externes, notamment les subventions dans les finances confédérales, nous met dans une situation aléatoire voire dépendante par rapport aux montants attribués. Par exemple, la baisse de la subvention de la formation syndicale attribuée par le ministère du travail a des conséquences sur le budget confédéral ces dernières années. À partir de l'année 2015, des évolutions importantes se sont mises en place, avec la réforme du financement du paritarisme. Leurs répercussions et leurs conséquences sur nos budgets ne sont pas encore toutes maîtrisées. En effet, les financements directs issus des fonds de la formation professionnelle sont supprimés, et remplacés par un système complexe de financement permettant de financer les différentes activités que supporte la confédération comme par exemple la formation syndicale et notre activité formation professionnelle.

La CFC confédérale s'est dès le début de son mandat intéressée à cette question, et doit continuer de le faire.

Des exigences nouvelles pour la CFC

Les « événements » de fin 2014 – début 2015 ont impacté fortement l'activité de la CFC. Auparavant, la Commission Financière de Contrôle confédérale était peu sollicitée,

réduisant son activité à la présentation de son rapport annuel à la commission exécutive puis au congrès confédéral.

Dès les premières révélations faites dans la presse, la CFC a intensifié son travail et réparti au sein de la commission les sujets à traiter. Après plusieurs rapports d'étape, une présentation complète a été fournie à la CE confédérale le 6 janvier 2015 et au CCN le 13 janvier 2015.

Cette situation particulière a permis à la CFC de réfléchir un peu différemment à ses méthodes de travail, à élargir au maximum les types de contrôles, à passer par des auditions, etc. La confédération a eu ainsi l'occasion de rappeler que la CFC disposait de toutes les prérogatives, donc de la possibilité d'étendre et d'organiser ses contrôles comme elle le souhaite.

Certains militants ont souhaité plus de « transparence », demandant par exemple que la CFC communique précisément sur les contrôles. Or il n'est pas apparu souhaitable d'effectuer un « déballage » de toutes les problématiques financières. La CFC a par contre rendu ses conclusions aux organisations de la CGT, à la CE Confédérale et au CCN comme le prévoit les statuts. Des préconisations précises ont été formulées à la CE Confédérale par la CFC le 6 janvier 2015, elles ont été pour une grande partie validées par la direction confédérale, notamment des procédures financières nouvelles, l'embauche d'un directeur de l'administration et financier et la création d'une commission sur « les moyens mis à disposition des dirigeants confédéraux et des organisations pour exercer leurs mandats ».

Formations aux questions financières

La mise en place des nouvelles obligations comptables même si la loi date maintenant de 2008, fait désormais bien partie du paysage dans l'exigence de notre politique financière autant pour la confédération que pour toutes les organisations de la CGT. Mais toutes les organisations (syndicats, unions de syndicats notamment) ne se sont pas encore approprié totalement les enjeux et les exigences de cette loi.

La première facette des questions financières, c'est la « politique financière » dans chacune de nos organisations, qui doit être animée par un collectif ou au minimum



un responsable à la politique financière, et pas simplement par un « trésorier » : budget, tenue des comptes, procédures financières, publication et certification si besoin, outil du trésorier (logiciel gratuit, destiné à la très grande majorité des syndicats, des unions locales, pour tenir leur comptabilité et la publier chaque année, cela en respectant la loi)...

La CFC estime que la confédération doit rapidement se doter d'un module de formation digne de ce nom en matière de politique financière afin d'outiller nos militants sur cette question.

Dans le mandat précédent, la CFC avec le secteur Formation syndicale, a développé une formation de 2 jours destinée aux membres de toutes les CFC. Ce stage, disponible sur la plateforme de la formation syndicale, permet une meilleure compréhension du rôle politique des commissions financières de contrôle, une maîtrise de la loi sur la représentativité, une maîtrise des questions financières posées aux organisations et des aides aux contrôles par les CFC.

Plusieurs membres de la CFC confédérale ont été sollicités pour animer des formations de CFC d'organisations, même si ce n'est pas spécialement leur rôle. Quelques stages régionaux ou confédéraux ont ainsi été organisés. Il y a nécessité à les démultiplier par exemple en regroupant les CFC de plusieurs fédérations, ou de plusieurs organisations territoriales.

Notre presse : souci de la pérennité

Concernant la presse confédérale, qui représente un investissement important, mais aussi un enjeu syndical en termes de communication, notre préoccupation est l'autonomie financière de nos publications. Le mensuel aux syndiqués *Ensemble* représente un coût important pour la confédération. La CFC avait depuis longtemps pointé le gâchis que représentaient les envois groupés (qui se retrouvaient stockés dans les organisations sans être diffusés) ainsi que les erreurs d'adresses qui généraient de nombreux retours. La situation s'est améliorée au fil de ces dernières années. Pour autant, le coût pour la confédération devrait continuer d'augmenter puisque le choix, que nous assumons collectivement, est d'envoyer le mensuel à tous les adhé-

rents. En effet, du fait de l'amélioration de la connaissance des adhérents grâce à Cogitiel, de plus en plus de syndiqués le reçoivent. Une réflexion est donc nécessaire pour adapter le financement.

Concernant la NVO, la CFC a pointé à plusieurs reprises ses difficultés financières, et le fait qu'il n'était pas tenable de continuer ainsi. Trop peu de militants et de syndicats sont abonnés à la NVO et à la RPDS, et pourtant, ceux qui y sont déjà abonnés trouvent que ce sont d'excellents magazines pour aider à mener l'activité syndicale.

Le CCN a pris des décisions pour améliorer la situation : une souscription d'urgence et des engagements d'amélioration pour les abonnements. Pour autant, la situation est toujours très critique et nous devons avoir une réflexion collective sur la NVO, y compris en l'intégrant à l'ensemble de la problématique de la presse confédérale.

Notre syndicalisation : un effort constant

L'effort premier dans ce domaine, c'est évidemment d'augmenter le nombre d'adhérents. Le deuxième effort c'est d'appliquer l'article 34 des statuts confédéraux qui fixe la cotisation syndicale à 1% du salaire net pour les actifs, pourcentage qui n'est malheureusement pas appliqué partout.

Le troisième effort, c'est un règlement plus

régulier des cotisations émanant des syndicats. Nous pouvons nous féliciter d'être passé d'un exercice de 36 mois à 24, mais ce n'est pas suffisant. Concrètement, cela signifie que toutes les cotisations de l'année 2014 soient transmises à Cogétise au plus tard le 31 décembre 2015. Il serait normal d'améliorer encore la situation, en réduisant la durée d'un exercice à 18 mois, mais à ce jour, la pratique nous montre que cela est très difficile. Il est anormal pour l'ensemble des structures de la CGT, que certains syndicats attendent pratiquement deux ans pour régler les cotisations.

L'évolution positive de la syndicalisation que nous avons constatée au fil de la dernière décennie, s'est tassée ces deux dernières années, puisque 2013 a vu une légère baisse, et à nouveau une baisse en 2014 (chiffres non définitifs lors de la rédaction de cet article).

Lier les questions financières à notre activité revendicative est une nécessité pour toute la CGT. C'est la raison pour laquelle, le renforcement de la CGT et la régularité des règlements à Cogétise, doivent être la préoccupation de toutes et tous pour assurer l'ensemble des activités et initiatives qu'exige la situation sociale.

Michel Faivre-Picon,
Président de la CFC.

Le Peuple

Organe officiel de la CGT

Éditeur principal : la CGT
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

Éditeur délégué :
Nouvelle SA La Vie Ouvrière
263, rue de Paris, case 600
93516 Montreuil Cedex

PDG : Agnès Naton

Directeur de la publication :
Philippe Texier

Rédaction en chef : *Bruno Jardin*

Édition et rédaction graphique :
Les équipes de la NVO

Préresse et fabrication :
Les équipes de la NVO

Photos : *Bapoushoo*

CGT : Abonnement un an : 53 euros (75 euros avec le supplément).
À partir de cinq : 48 euros (69 euros avec le supplément).
Au numéro : 2,90 euros

Hors CGT : Abonnement un an à 77 euros (106 euros avec le supplément)

Au numéro : 6,30 euros

Abonnement étranger : 109 euros (143 euros avec le supplément)

Numéro d'archives (antérieur à 2000 + frais d'envoi)

Impression : Rivet-PE, Limoges

Hors-série n° 2/51° congrès CGT

Ce numéro a été tiré à 27 000 exemplaires

ISSN : 0031-661X

Dépôt légal janvier 2016

INCLUS
DANS L'ABONNEMENT NVO

VO 2016 IMPÔTS

2016

VO IMPÔTS

nvo HORS-SÉRIE SPÉCIAL IMPÔTS • JANVIER 2016 • 6,50 €

Declaration 2016 des revenus

N°1 DES GUIDES FISCAUX

Ne payez pas 1€ de trop!



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
1^{re} étape : la Médéclaration et le paiement en ligne deviennent **obligatoires**

CLASSE MOYENNE
Une **baïsse d'impôt** au profit de 8 millions de contribuables

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Le **crédit d'impôt** est prolongé d'une année

RETRAITE/CHÔMAGE
Exonérations d'impôts : 300 000 nouveaux foyers seront concernés

+ DOSSIER Impôts de demain : qu'est-ce qui nous attend ?

**LE NUMÉRO 1
DES GUIDES FISCAUX**

**PARUTION
LE 25 JANVIER 2016**

6 €
au lieu
de 6,50 €



Bon de commande VO Impôts 2016

Fédération

(Écrire en lettres capitales, merci)

SOCIÉTÉ

(à préciser si nécessaire à l'expédition)

Passez votre commande*

Code article 03160119 / Prix unitaire : 6 €

Nb. ex. x 6 € = €

Ci-joint :

Chèque n°

Banque

À l'ordre de La Vie Ouvrière

* Les invendus ne sont pas repris

NOM

PRÉNOM

N° RUE

CODE POSTAL VILLE

TÉL. FIXE

TÉL. PORTABLE } (Nécessaire à l'expédition)

COURRIEL

FACTURE OUI NON

Vous pouvez aussi commander sur www.nvo.fr

Code origine : mag

BON DE COMMANDE À ADRESSER À : Nouvelle SA La Vie Ouvrière - Case 600

263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 68 50 / Fax : 01 49 88 68 66 – commercial@nvo.fr

Suivez l'actualité de la VO Impôts et de la NVO sur

